

Sicoval

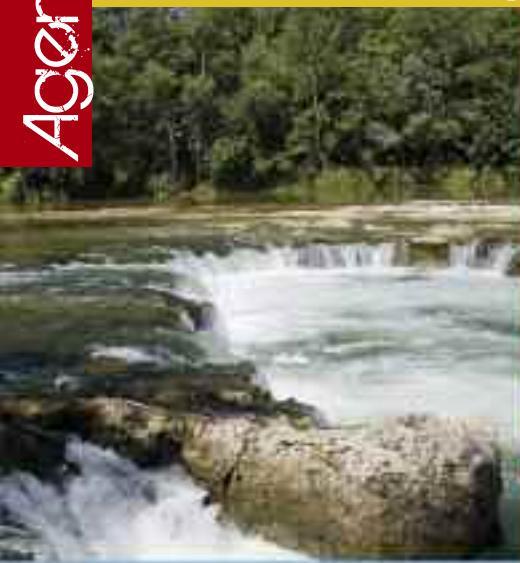
Le projet pour un
développement durable
du territoire



Agenda 21

Sicoval 2030

Terre d'accueil, de solidarités et d'écocitoyenneté



Janvier 2012

• Le Sicoval dans la grande agglomération	4	• Le Sicoval : Terre de solidarités	37-50
• La démarche pour construire l'Agenda 21	5-6	- Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires	38-47
• Les orientations politiques de l'Agenda 21 à l'horizon 2030	7	- Opération 11 : <i>Construire et accompagner une politique communautaire de cohésion sociale</i>	
• Sicoval 2030, la vision du territoire	8	- Opération 12 : <i>Offrir un accompagnement socio professionnel vers l'emploi</i>	
• Le Sicoval : Terre d'accueil	9-10	- Opération 13 : <i>Placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat</i>	
- Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures		- Opération 14 : <i>Prévenir et lutter contre la délinquance et les incivilités</i>	
- Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable		- Opération 15 : <i>Développer la solidarité internationale et la coopération décentralisée</i>	
• Le Sicoval : Terre de solidarités	11-12	- Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale	48-50
- Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires		- Opération 16 : <i>Développer et diversifier les activités culturelles, sportives et de loisirs</i>	
- Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale		- Opération 17 : <i>Mailler le territoire d'équipements culturels et sportifs</i>	
• Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté	13-14	• Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté	51-65
- Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité		- Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité	52-61
- Développer une culture de la participation		- Opération 18 : <i>Réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique</i>	
• Le programme d'actions 2011 - 2014	15-65	- Opération 19 : <i>Préserver et développer la biodiversité présente sur le territoire</i>	
• Le Sicoval : Terre d'accueil	17-35	- Opération 20 : <i>Lutter contre les nuisances et les pollutions</i>	
- Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures		- Opération 21 : <i>Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques avec une gestion globale de l'eau</i>	
- Opération 1 : <i>Participer, élaborer, conduire des études de prospective urbaine</i>		- Opération 22 : <i>Mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets</i>	
- Opération 2 : <i>Répondre aux besoins des ménages en matière de logement</i>		- Développer une culture de la participation	62-65
- Opération 3 : <i>Faciliter les déplacements à travers une offre multimodale</i>		- Opération 23 : <i>Promouvoir et mettre en œuvre une gouvernance de proximité</i>	
- Opération 4 : <i>Intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisation</i>		- Opération 24 : <i>Développer une communication citoyenne</i>	
- Opération 5 : <i>Développer la maîtrise foncière</i>		• Lexique	66
- Opération 6 : <i>Améliorer l'accessibilité de l'espace public</i>		• Nos partenaires	67
- Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable	28- 35		
- Opération 7 : <i>Définir la stratégie et les plans d'actions du développement économique</i>			
- Opération 8 : <i>Structurer l'offre d'implantation et l'aménagement des parcs d'activités</i>			
- Opération 9 : <i>Développer et diversifier les activités économiques</i>			
- Opération 10 : <i>Structurer la plate forme d'accueil des entreprises</i>			

La Communauté d'Agglomération du Sicoval rassemble 36 communes urbaines et rurales au Sud-Est toulousain. Pionnière de l'intercommunalité de projet, dont elle a largement inspiré les lois, elle met en œuvre, depuis 37 ans, un véritable projet politique pour son territoire avec pour fondement : **la solidarité.**



Au fil des ans, les communes ont enrichi les compétences « traditionnelles » du Sicoval (le développement économique et l'aménagement de l'espace) en lui confiant de nouvelles missions en prise directe avec le quotidien des habitants : habitat, transports, emploi, gestion de l'eau et des déchets, cohésion sociale, mais également depuis le 1^{er} janvier 2012 les services relatifs à la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, les aînés...

Depuis 2003, le projet politique global du Sicoval s'exprime sous la forme d'un Agenda 21, confortant son engagement en faveur du développement durable. Un engagement récompensé en 2008, lorsque notre Communauté d'Agglomération est la 1^{re} en Midi-Pyrénées à obtenir le label « Agenda 21 local France ».

Début 2012, nous avons adopté notre 3^e Agenda 21. Celui-ci s'inscrit dans une perspective à long terme, jusqu'à l'horizon 2030. Ce projet de développement durable pour le territoire a été élaboré à partir d'un bilan critique de ce qui avait été ainsi que de la participation de citoyens.

Il s'agit donc d'un projet partagé, fruit d'une construction collective. Il traduit notre engagement politique qui a pour ambition de faire de notre territoire :

- **une terre d'accueil**, qui s'organise autour du développement de l'habitat, des transports et des déplacements, de l'économie et de l'emploi...
- **une terre de solidarités**, qui propose des services à la personne, qui facilite l'accès aux droits, à la culture, aux sports et aux loisirs, qui encourage la vie associative créatrice de liens...
- **une terre d'écocitoyenneté**, engagée dans la lutte contre le changement climatique, la maîtrise de l'énergie, la préservation des ressources naturelles et de l'environnement à travers la prévention des déchets, la gestion de l'eau...

Je ne saurais terminer ce propos sans remercier très sincèrement toutes celles et ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce projet. Il appartient maintenant à chacun d'entre nous d'œuvrer à sa réussite •

Ce projet de développement durable pour le territoire a été élaboré à partir d'un bilan critique de ce qui avait été fait et de la participation de citoyens.

François-Régis Valette,

Président de la Communauté d'Agglomération du Sicoval

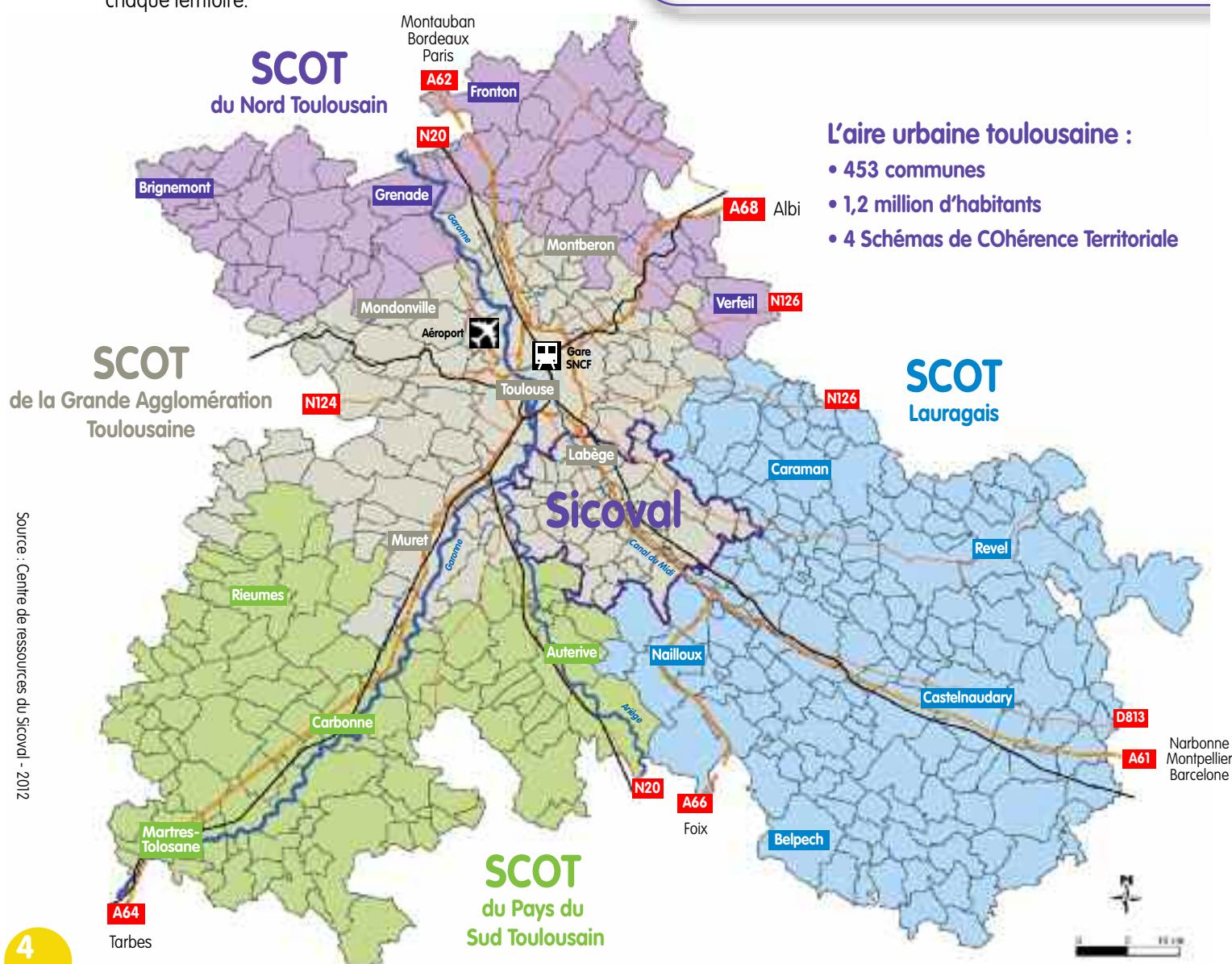
Le Sicoval dans la grande agglomération

Le Sicoval, qui appartient à un espace plus large, celui de l'aire urbaine toulousaine et de la région Midi-Pyrénées, a défini son programme en harmonie avec les projets d'autres collectivités. Plusieurs actions de l'Agenda 21 s'exercent au sein d'instances de décision ou de coordination telles que le SMEAT pour l'aménagement du territoire, Tisséo pour les transports, Decoset pour le traitement des déchets, le SMEA pour l'eau et l'assainissement, les Pôles de Compétitivité pour le développement économique...

Pour améliorer ces synergies, le Sicoval souhaite travailler avec ses partenaires au sein d'un **pôle métropolitain**. Cette organisation permettrait de conserver une proximité et une réactivité dans la mise en œuvre de ses actions tout en augmentant le rayonnement économique et culturel de la grande agglomération. Ainsi l'attractivité consolidée à l'échelle de l'aire urbaine contribuera au dynamisme de chaque territoire.

La Communauté d'Agglomération en chiffres

- **36 communes** urbaines et rurales
- **25 000 hectares** dont **66 %** protégés de toute urbanisation
- **70 000 habitants**
- **900 associations**
- **570 élus** dont **127** conseillers communautaires
- **3 937 entreprises, artisans, commerces, organismes** et plus de **33 000 emplois**
- **130 millions d'euros de budget** en 2012
- **7 millions d'euros** reversés aux communes au titre de l'attribution de compensation.



La démarche pour construire l'Agenda 21

L'Agenda 21 du Sicoval permet de traduire concrètement l'engagement politique des élus dans une démarche continue de développement durable. Il se compose de deux parties : le projet politique, défini à l'horizon 2030, et le programme d'actions pour la période 2011 - 2014.

Un cadre de référence national

Pour faciliter la mise en place des Agendas 21 locaux, l'Etat a élaboré en 2006 un cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable. Ce cadre vise les cinq finalités du développement durable et retient les cinq éléments déterminants concernant la démarche à conduire.

L'Agenda 21 du Sicoval s'inscrit dans l'ensemble des cinq finalités de développement durable :



La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère



La préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources



L'épanouissement de tous les êtres humains



La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et générations



Les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables

Chaque fiche opération répond au moins à une de ces finalités. Les logos ci-contre sont repris dans le programme. Les actions en couleur sont des actions nouvelles qui ne figuraient pas dans l'Agenda 21 précédent.

Les 5 principes du cadre référentiel national ont guidé la démarche des élus dans l'élaboration de cet Agenda 21 :



- La participation des acteurs de territoire
- La transversalité
- L'organisation du pilotage
- L'évaluation
- La stratégie d'amélioration continue

L'Agenda 21, une démarche participative

Les élus du Sicoval ont souhaité associer les acteurs locaux tout au long de l'élaboration de l'Agenda 21. Le diagnostic a été construit sur la base d'éléments quantitatifs décrivant le territoire, mais aussi qualitatifs issus d'une enquête téléphonique auprès de 800 habitants représentatifs du territoire. La définition des orientations, des objectifs et des propositions d'actions s'est faite collectivement en ateliers (58 habitants issus d'un panel représentatif de la population) et lors de conférences citoyennes délocalisées sur le territoire, mêlant plusieurs publics différents (137 participants). Un livret édité en novembre 2010 présente la synthèse des contributions des acteurs locaux associés.

La construction d'un projet

L'élaboration de l'Agenda 21 du Sicoval s'est appuyée sur la méthode dite « du rêve à la réalité », passant d'une phase critique (diagnostic), à une phase de rêve (enjeux), puis à une phase de réalité (propositions d'actions).



Ce logo désigne les contributions des acteurs locaux qui ont servi de base pour la construction de l'Agenda 21.

Réunis en séminaires, puis en commissions thématiques, les élus ont arrêté, conformément aux cinq finalités du développement durable, des orientations et des priorités pour les 20 ans à venir : le projet politique. Il a été approuvé par le Conseil de Communauté en juin 2011. Les élus ont ensuite défini un programme d'actions pour la période 2011 - 2014.

(Suite page 6)



Ce logo désigne les actions du programme contribuant à atteindre les objectifs du Plan Climat Energie Territorial.

Les fiches opération présentées dans ce programme ont été élaborées par les élus des commissions thématiques et les techniciens du Sicoval.

L'amélioration continue

L'Agenda 21 nécessite la mise en place d'une démarche d'évaluation et de suivi des résultats, assurant une amélioration continue du projet. Cette évaluation passe par différentes étapes :

1. L'élaboration d'un état d'avancement des opérations et des actions du programme
2. La définition et le suivi d'indicateurs stratégiques et d'indicateurs de contexte

Cette évaluation s'appuiera sur un travail collaboratif entre les commissions du Sicoval, garantissant la transversalité du projet. Ces éléments permettront de rédiger le rapport

de développement durable demandé par la loi. Il sera présenté chaque année lors du débat d'orientation budgétaire. La concertation avec les acteurs locaux sera étendue dans le cadre de l'expérimentation des bassins de vie d'ici 2014. Cette démarche d'amélioration continue permettra de réactualiser le présent programme de l'Agenda 21.

Evaluation : mode d'emploi

La stratégie d'évaluation repose sur un travail mené en amont au sein de chaque commission thématique et coordonné au niveau de la commission Agenda 21. Les commissions et les directions suivront annuellement l'état d'avancement de leurs actions, mettront à jour et analyseront les indicateurs stratégiques de leurs opérations. La commission Agenda 21 suivra les indicateurs de contexte qu'elle fournira à chaque commission. La synthèse de l'état d'avancement et l'analyse des indicateurs stratégiques seront fournis par chaque commission à la commission Agenda 21 qui réalisera chaque année le rapport de développement durable.

Sur www.sicoval.fr

retrouvez :

- [Les éléments de diagnostic de développement durable \(mars 2010\)](#)
- [Le diagnostic des émissions de gaz à effet de serre \(mars 2011\)](#)
- [La synthèse de la concertation Sicoval 2030, inventions-le... \(novembre 2010\)](#)
- [Le rapport sur la situation en matière de développement durable \(décembre 2011\)](#)



Les orientations politiques de l'Agenda 21 à l'horizon 2030

Sicoval 2030

Une vision d'avenir ambitieuse fondée sur la solidarité

Le Sicoval a été précurseur dans divers domaines : la mutualisation de ses ressources, la solidarité entre ses communes, la protection de son espace agricole. Aujourd’hui, de nouveaux enjeux apparaissent. L’urgence de lutter ensemble contre le changement climatique, de préserver les ressources, d’anticiper les effets des crises énergétiques et climatiques, de renforcer la cohésion sociale, doit entraîner un changement de cap vers un développement plus responsable. Elus et acteurs locaux du Sicoval se sont interrogés sur le devenir de leur territoire au cours des 20 prochaines années. Ils proposent une vision partagée d'un Sicoval, à la fois Terre d'accueil, Terre de solidarités et Terre d'écocitoyenneté.

Ainsi, le Sicoval en 2030 doit être...

- Un espace de vie organisé autour d'un **habitat densifié de qualité**, au Nord comme au Sud, dans un cadre de vie préservé.

Un espace de vie dans lequel en priorité, les déplacements sont facilités par un **réseau de transports en commun structurant**, organisé autour de l'arrivée du métro à Labège, et par le **développement de modes doux**.

Un espace de vie favorisant le développement de **pôles d'excellence**, permettant une diversification des activités économiques à travers une **agriculture de qualité** aux portes de Toulouse et le développement de l'**économie résidentielle** et de l'**économie sociale, solidaire et écoresponsable**.

- Un espace de vie solidaire dans lequel chaque habitant présent et futur peut **trouver un emploi près de chez lui**, au Nord comme au Sud.

Un espace de vie offrant une meilleure **cohésion sociale**, propice à la coopération et à la mutualisation entre habitants, ouvert au monde grâce à un **programme de coopération décentralisée**.

Un espace de vie où **habitat rime avec diversité**, en proposant un véritable parcours résidentiel prenant en compte l'évolution de la société (famille monoparentale, recomposée...), avec une **mixité sociale et intergénérationnelle accompagnée** et où chaque habitant peut accéder de façon équitable à des **services de proximité mutualisés et de qualité**, à des **espaces de loisirs**.

Un espace de vie proposant un accès amélioré à la **diffusion culturelle et aux pratiques sportives**.

- Un espace de vie où habitants et collectivités maîtrisent leurs consommations notamment énergétiques, en réduisant leurs productions de **déchets**, en rationalisant l'utilisation de la voiture, en préservant la **ressource en eau** et plus globalement en recherchant l'exemplarité dans la **lutte contre les émissions de gaz à effet de serre**, afin de préserver les milieux et les ressources.

Enfin, un espace de vie où élus et habitants sont engagés dans une **communication citoyenne** et un **processus participatif dynamique** pour définir ensemble les solutions à apporter aux enjeux locaux de demain en termes d'environnement, de développement économique et de développement social.

Le Sicoval : Terre d'accueil

En adéquation avec le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) et le Programme Local de l'Habitat (PLH), notre territoire devrait accueillir 40 000 habitants supplémentaires d'ici 2030. Avec une moyenne de 2 000 habitants par an, l'un des enjeux forts du Sicoval sera d'offrir les meilleures conditions d'accueil de ces nouvelles populations, tout en préservant le cadre de vie et en anticipant les besoins des générations futures.

Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures

Afin d'accueillir les nouvelles populations, tout en préservant notre agriculture et un cadre de vie agréable répondant aux problématiques de transport et de développement durable, **l'aménagement de notre territoire devra lutter contre l'étalement urbain**, densifier l'existant, rééquilibrer l'habitat vers le Sud du territoire et développer les logements sociaux, mais avant tout développer les transports en commun.

Les transports en commun et la mobilité sont une nécessité pour répondre aux enjeux de notre territoire et à ceux du SCOT de la Grande Agglomération Toulousaine. Ils sont la clé de la capacité d'accueil de nouveaux habitants, de la construction harmonieuse et équilibrée du Sud-Est toulousain et de l'essor économique qui reste la vocation d'avenir du Sicoval.

Pour cela, **le prolongement du métro jusqu'à Labège-Innopole** et une desserte ferroviaire cadencée du Lauragais permettront de créer deux axes structurants. Des rabattements sur ces axes pourront ensuite être organisés au moyen de bus, de Transports à la Demande (TAD) et de navettes assurant la transversalité sur l'ensemble du territoire. Afin d'augmenter l'attractivité de ces deux axes structurants, les voiries routières seront améliorées, des parkings relais devront être créés au niveau des gares et une halte TGV pourrait voir le jour sur notre territoire. Par ailleurs le développement du pôle Baziège/Ayguesvives/ Montgiscard, accéléré par l'ouverture de l'échangeur de Montgiscard, demandera la création de lignes de bus express.

Pour compléter cette politique de transport, **un réseau de pistes cyclables** devra être réalisé et des actions de sensibilisation auprès de tous les acteurs du territoire devront être menées afin de faire évoluer nos réflexes vis à vis de l'utilisation de la voiture. Des pratiques telles que **le covoiturage** devraient faire l'objet d'initiatives particulières.

A travers **les schémas directeurs d'assainissement ou d'eau potable**, les orientations sur les années à venir restent intimement liées aux choix des aménagements futurs, tant pour l'habitat que pour le développement économique. Pour diminuer les coûts d'aménagement, la planification de l'évolution des réseaux (eaux et énergie) en cohérence avec l'urbanisation future a déjà été amorcée. Elle sera poursuivie en concertation avec les communes.

Enfin, pour améliorer la qualité de l'habitat et favoriser le développement de l'habitat écologique, **une Charte Qualité Habitat** sera mise en œuvre. Cette charte s'appliquera aux opérations sous maîtrise d'ouvrage Sicoval et pourra également être mise en œuvre par les communes qui le souhaitent. Cependant, pour avoir une action plus importante à l'échelle du territoire, une réflexion devra être menée pour augmenter **la maîtrise foncière** de la puissance publique.

Les priorités

- Réaliser le maillage multi modal du territoire en donnant la priorité aux transports en commun et plus généralement aux modes alternatifs de déplacement (pistes cyclables, covoiturage, Transports à la Demande (TAD)...)
- Réaliser le métro jusqu'à Labège en tant qu'épine dorsale d'un schéma général de développement des transports en commun sur le Sud-Est
- Améliorer la desserte ferroviaire
- Maîtriser le foncier
- Lutter contre l'étalement urbain et densifier l'existant
- Rééquilibrer l'habitat vers le Sud du territoire
- Développer les logements sociaux
- Améliorer la qualité de l'habitat
- Mettre en cohérence la capacité et la qualité des réseaux (eau, assainissement, énergie) avec l'urbanisation future

Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable

Le développement économique devra franchir un nouveau cap pour permettre à la Communauté d'Agglomération :

- de surmonter les bouleversements réglementaires et de s'inscrire dans une démarche de développement durable,
- de prendre sa place au sein de la grande agglomération toulousaine dans le cadre du pôle métropolitain,
- de se donner les moyens de poursuivre la dynamique entreprise et de réaffirmer cet esprit pionnier qui a fait du Sicoval une référence.

Le développement économique est une priorité dans les perspectives et les engagements d'avenir de la Communauté d'Agglomération. Pour cela, le Sicoval continuera de soutenir **les filières d'excellence**, poursuivra son aide à l'innovation et accroîtra sa présence auprès des entreprises et de leurs salariés, interface obligatoire avec les dispositifs institutionnels, académiques et consulaires.

Afin de conforter l'image de marque du Sicoval et développer son attractivité, il sera nécessaire de consolider notre positionnement fort sur les **nouvelles technologies**, de développer le **pôle des agrobiosciences** et de créer un **pôle d'affaires**.

Pour un développement économique durable, le Sicoval soutiendra l'émergence et le développement d'entreprises et de **pratiques économiques solidaires, socialement responsables et respectueuses de l'environnement**. L'aménagement du territoire

répondra au rapprochement indispensable des lieux de travail, de consommation, de services et d'habitat.

La filière agricole apparaît comme un axe de développement prioritaire (circuit courts, agroalimentaire, industrie de transformation...) pour trois enjeux essentiels : l'aménagement du territoire et l'occupation de l'espace, le développement des emplois locaux et la création de valeur ajoutée (filière agrobiosciences...). Pour cela, il sera nécessaire de développer et consolider un partenariat fort entre les acteurs, en vue notamment d'améliorer les échanges entre les agriculteurs et les habitants.

Avec la création des emplois dont nous avons besoin, afin d'accompagner les politiques d'aménagement et de peuplement, la création de richesses et de ressources est le moteur du développement de notre territoire.

Les priorités

- Développer le Sud du territoire en complémentarité avec le Nord
- Diversifier l'activité économique
- Crée un pôle d'affaires et développer les pôles d'excellence : TIC, biotechnologies, applications spatiales et agrobiosciences,
- Reconnaître l'importance de l'agriculture en tant qu'activité économique sur le Sicoval
- Favoriser la diversification de l'activité agricole et les circuits courts de distribution
- Réfléchir à un modèle de développement alternatif aux parcs d'activités privilégiant la proximité

Le Sicoval : Terre de solidarités

L'évolution de la population de notre territoire et la mise en œuvre de la politique d'accueil de nouvelles populations, posent aujourd'hui d'évidence la question de la construction d'une politique communautaire de cohésion sociale dans laquelle l'emploi et l'accompagnement des jeunes seront des priorités majeures pour le Sicoval. La recherche de l'épanouissement de tous devra être le fil conducteur de cette nouvelle politique ambitieuse.

Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires

En matière d'emploi et d'insertion, l'avenir du territoire du Sicoval se jouera principalement dans sa capacité à soutenir une économie dynamique au service de l'emploi. Le Sicoval développe déjà des actions pour favoriser l'insertion professionnelle sur le territoire. Il accompagne également les personnes en difficulté sociale et économique avec le PLIE et aide les entreprises dans le recrutement de leurs salariés. Ces actions devront être développées et soutenues, tout en améliorant la communication auprès des habitants du territoire.

En matière de besoin en logements des publics spécifiques, l'affectation des logements sociaux pourrait s'effectuer dans le cadre d'un partenariat entre le Sicoval et les communes. Par ailleurs, le Centre Intercommunal d'Action Sociale œuvrera en coordination avec les CCAS communaux.

L'accroissement de la population posera de façon plus prégnante la question du logement d'urgence, de l'accueil en foyer, de l'insertion, et donc d'un accompagnement structuré des personnes les plus fragiles ou en situation de rupture. Des solutions durables devront être trouvées en matière d'accueil des gens du voyage.

En matière de services à la personne, les mutations de notre territoire nous conduiront à intégrer plus encore au niveau de la Communauté, les politiques sociales que nous développons. Un volet majeur de cette intégration sera constitué par les services à la personne : la petite enfance (crèches, halte-garderie, relais assistantes maternelles), l'accueil extrascolaire (centres de loisirs), les projets jeunesse, les services de maintien à domicile (aides et soins infirmiers à domicile, portage des repas, etc.). Cette perspective d'élargissement des compétences au niveau intercommunal s'accompagnera d'un choix des modes de gouvernance et d'organisation dans la mise en œuvre qui assure une réelle proximité avec les administrés du territoire du Sicoval. Encore plus qu'hier, le Sicoval devra

assurer la mise en réseau des acteurs du territoire, installant durablement, à l'image de la veille éducative, un dispositif de veille sociale. Une attention particulière devra être portée au soutien à la famille, à la parentalité, dans lequel la médiation familiale joue un rôle majeur.

En matière de sécurité et de prévention de la délinquance, les grands axes d'intervention inscrits dans la charte et validés par la Communauté sont en cours de révision, mais globalement, les grands thèmes abordés demeurent :

- la prévention des conduites à risque de la jeunesse, la citoyenneté, la sécurité routière, la prévention de l'échec scolaire ;
- la lutte contre les atteintes aux biens et aux personnes, avec un partenariat encore plus resserré avec la gendarmerie ;
- la justice de proximité, l'accès au droit et la lutte contre les violences.

Le rôle joué par l'intercommunalité apportera une plus-value aux actions développées par les communes, notamment par la mise en réseau des acteurs du territoire, dans un contexte où elles possèdent toujours le pouvoir de police.

En matière de solidarité internationale, le Sicoval devra poursuivre ses programmes d'actions de coopération décentralisée, tout en améliorant ses partenariats à un niveau local et international. De même, les échanges et accompagnements de projets sur le Sicoval avec les associations et les écoles devront être développés. Ces actions contribueront à consolider l'implication de tous dans la solidarité internationale et la fraternité entre les peuples.

Les priorités

- Favoriser l'accession à l'emploi local
- Accompagner les jeunes
- Aider les personnes âgées et les plus vulnérables
- Augmenter la capacité d'accueil des jeunes enfants
- Poursuivre la prévention et la lutte contre la délinquance

Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale

L'ambition du Sicoval sera d'**offrir à tous un accès aux pratiques culturelles et sportives**, car elles sont des facteurs de développement humain et d'une vie sociale riche et ouverte, garantes de cohésion sociale, de liens intergénérationnels et de ce fait génératrices d'implication citoyenne ferment de démocratie participative.

Cette politique devra contribuer à enrichir l'identité du territoire et à renforcer le sentiment d'appartenance à une même communauté.

Cette perspective nécessitera le renforcement progressif de l'accompagnement de la vie culturelle et sportive. En conséquence, une des priorités sera de **mailler le territoire d'équipements de qualité, pour garantir la proximité** des pratiques et d'assurer sur le territoire l'existence de services culturels de base accessibles à tous, comme l'enseignement musical, l'accès au livre, aux activités artistiques. Ces équipements qui permettront en premier lieu une découverte et une pratique des activités culturelles et sportives prendront également en compte le nécessaire soutien à la création artistique, aux pratiques d'excellences et à leur diffusion auprès du plus grand nombre. Un **soutien appuyé aux acteurs** permettra que l'offre d'activités et d'événements prenne de la force, s'ouvre large-

ment sur la diversité, s'inscrive dans une innovation permanente et s'organise dans une dynamique participative des populations et une optimisation de la richesse humaine de notre territoire.

L'installation d'un **lieu emblématique de création et de diffusion culturelle** concrétisera également la volonté de la Communauté de jouer tout son rôle dans le futur pôle métropolitain et affirmera son identité novatrice. Il faudra également répondre à la forte aspiration des familles pour des loisirs de pleine nature et aquatiques.

Les priorités

- Développer les équipements sportifs et culturels dont les piscines
- Crée des espaces de détente et de loisirs de plein air et de nature, dont un structurant à l'échelle du territoire
- Crée un lieu de diffusion culturelle emblématique
- Soutenir les associations et notamment la démarche de mise en réseau pour la lecture publique (bibliothèques, médiathèques)

Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté

Face aux enjeux majeurs que sont l'adaptation au changement climatique, la gestion globale de l'eau, la préservation de la biodiversité et la prévention des déchets, le Sicoval visera l'exemplarité. Pour cela, la préservation de l'environnement sera intégrée de façon transversale dans toutes ses politiques. Pour inciter les différents acteurs du territoire à s'inscrire dans cette même dynamique, des actions de sensibilisation, de concertation et d'accompagnement seront menées par le Sicoval.

Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité

En matière de changement climatique, lors des 50 prochaines années, le climat de notre région va évoluer de façon rapide et pourrait provoquer une crise écologique et sociale. La lutte contre l'effet de serre est donc un enjeu majeur pour contrer la progression de ce changement climatique.

Le Sicoval développe déjà de nombreuses actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Afin d'amplifier son action et d'inciter tous les acteurs du territoire à participer à la lutte contre l'effet de serre, un Plan Climat-Energie Territorial (PCET) sera mis en œuvre. Avec une volonté d'exemplarité de la collectivité et une évaluation de l'efficacité, l'objectif est de diminuer les émissions de gaz à effet de serre de notre territoire de 20 % d'ici 2020.

Par ailleurs, dans la politique d'aménagement du territoire, le Sicoval et toutes les communes devront prendre en compte l'évolution prévisible du climat.

En matière de prévention des déchets, depuis la prise de compétence Collecte, Traitement et Valorisation des déchets en 2001, le Sicoval a toujours été une collectivité de référence : en 2007 et 2008 les labels collectes Qualitri et Qualiplus, décernés par l'ADEME et Eco-Emballages, récompensent la qualité et l'optimisation de son service.

La volonté du Sicoval de réduire le volume des déchets à la source s'est notamment concrétisée par une réorganisation de la collecte des déchets ménagers et de la collecte sélective, la mise en place d'outils de communication et la création d'un nouveau service de broyage des branchages à domicile.

Le Sicoval doit donc continuer son action sur la prévention des déchets et s'intégrer résolument dans les prospectives indiquées dans le Grenelle II de l'Environnement et en particulier sur la mise en place de la redevance incitative.

En matière de préservation de la ressource en eau, que nous parlions de qualité des cours d'eau, d'eau potable, d'assainissement, de protection incendie, d'inondations, ou d'eaux pluviales, la problématique de la politique de l'eau est essentielle pour notre avenir car elle est liée à un aménagement cohérent de notre territoire et une gestion raisonnée de nos ressources.

En complément et en cohérence avec le SDAGE et les futurs SAGE, des actions devront être mises en œuvre, notamment sur le volet environnemental. Elles permettront de lutter efficacement contre les risques d'inondation (protection des biens et des personnes), à travers la limitation du ruissellement des eaux pluviales, la gestion des eaux pluviales, la préservation des zones d'expansion des crues et, si nécessaire, la réalisation de bassins d'orage. Elles permettront également d'atteindre une bonne qualité des cours d'eau sur l'ensemble de notre territoire et contribueront ainsi à la sauvegarde de la biodiversité.

Afin de diminuer les consommations d'eau et de sensibiliser les habitants, un ensemble d'actions et d'incitations visant une gestion économe de l'eau sera mis en place.

En matière de protection des milieux, la biodiversité est une composante essentielle de la durabilité des écosystèmes, dont dépendent directement ou indirectement, toutes les sociétés humaines.

Pour la préserver, le Sicoval participera à la création d'une réserve naturelle régionale le long de l'Ariège et de sa confluence avec la Garonne. Dans leur politique d'aménagement, le Sicoval et les communes intégreront de façon exemplaire les trames vertes et bleues définies par le SCOT, protégeront les zones naturelles remarquables et créeront de véritables corridors biologiques.

Ces actions contribueront par ailleurs à préserver et à valoriser les paysages de notre territoire, sources d'harmonie et de bien-être.

Les priorités

- Atténuer et anticiper les effets du changement climatique
- Améliorer la qualité des cours d'eau
- Contribuer à la prévention des déchets
- Diminuer les risques d'inondations
- Promouvoir une gestion économe de l'eau

Développer une culture de la participation

L'accroissement des compétences et des champs d'activités exercés par le Sicoval aura pour conséquence logique des exigences renforcées dans le domaine de la gouvernance.

La politique de communication est tournée vers les habitants du territoire. L'objectif est de faire connaître la structure et de faire comprendre le sens de l'intercommunalité : faire ensemble ce qu'on ne peut faire seul. Une politique de communication volontaire a été engagée pour amener de la proximité avec l'habitant ainsi qu'avec tous les élus du territoire.

Le Sicoval devra poursuivre cette stratégie en diversifiant et en modernisant les outils de communication et en développant la communication de proximité qui permettra de créer du lien, de la relation, des échanges, une dimension humaine.

La politique de communication devra contribuer à développer une identité de territoire forte et fédératrice, et permettre aux citoyens de s'approprier l'intercommunalité.

Pour cela, **une nouvelle étape devra être franchie en associant davantage les citoyens aux réflexions**, tout en renforçant les relations avec l'ensemble des élus des communes du Sicoval. Il faudra conduire une politique organisée d'une part pour enrichir les projets et mener une action efficace, adaptée aux attentes des acteurs du territoire, d'autre part pour rassembler, faire adhérer, faire partager

notre projet de territoire. En développant un sentiment d'appartenance à un territoire auquel chacun participe (citoyens, élus et plus généralement tous les acteurs locaux), la participation sera aussi un gage de cohésion.

Des liens plus étroits se tissent entre l'intercommunalité et les habitants : ils contribuent désormais aux ressources du Sicoval (taxe d'habitation) et ils éliront demain les futurs Conseillers Communautaires. Il faudra développer une information, une communication et une participation citoyenne, en utilisant tous les outils modernes et novateurs.

Enfin, il sera également indispensable de **conforter la position du Sicoval comme acteur à part entière au sein de la grande agglomération toulousaine**, et de cultiver l'image d'une intercommunalité solidaire, dynamique, responsable et innovante.

Les priorités

- Définir le rôle des acteurs du territoire (élus communaux, intercommunaux, citoyens...) dans une nouvelle gouvernance
- Mettre en place une gouvernance de projet
- Adapter les politiques publiques aux besoins du terrain en associant élus et habitants



Le programme d'actions 2011-2014



Le Sicoval : Terre d'accueil

- Accueillir les habitants tout en anticipant les besoins des générations futures

- Opération 1 : Participer, élaborer, conduire des études de prospective urbaine
- Opération 2 : Répondre aux besoins des ménages en matière de logement
- Opération 3 : Faciliter les déplacements à travers une offre multimodale
- Opération 4 : Intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisation
- Opération 5 : Développer la maîtrise foncière
- Opération 6 : Améliorer l'accessibilité de l'espace public

18-27

- Accueillir les acteurs économiques et proposer un développement innovant et responsable

- Opération 7 : Définir la stratégie et les plans d'actions du développement économique
- Opération 8 : Structurer l'offre d'implantation et l'aménagement des parcs d'activités
- Opération 9 : Développer et diversifier les activités économiques
- Opération 10 : Structurer la plate forme d'accueil des entreprises

28-35



Opération 1 :

Participer, élaborer, conduire des études de prospective urbaine

Définition de l'opération

L'objet de cette opération est d'assurer, à travers des études de prospective, un développement urbain maîtrisé des communes, dans le respect de l'environnement et du cadre de vie, tout en contribuant au maintien de l'activité agricole. La priorité est de lutter contre l'étalement urbain et de densifier l'existant.

Les politiques publiques mises en œuvre dans cette opération sont intégrées dans les documents de référence tels que le SCOT, la charte d'Aménagement, le PLH, les PLU des communes, la charte de développement économique, le programme Rivières... Le principe est de garantir le respect, la cohérence et la mise en œuvre des politiques intercommunales et communales, en partenariat avec les communes.

Actions envisagées d'ici 2014



Planifier les politiques publiques de développement urbain

- Suivre la mise en œuvre et les révisions du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération toulousaine.
- Actualiser la cartographie de la Charte d'aménagement au regard de l'évolution des documents d'urbanisme prévisionnels communaux, des projets d'urbanisme opérationnel, des évolutions réglementaires (ZNIEFF, Canal du Midi) et des inventaires faune et flore.
- Développer le maillage des trames vertes et bleues à l'occasion de projets d'urbanisme (protection de ripisylves, etc.).
- Intégrer les objectifs de planification et d'organisation des occupations des sols supracommunaux, dans les documents d'urbanisme locaux (trames vertes et bleues, localisation des pixels, identification des contrats d'axe, organisation de l'aménagement commercial, etc.).
- Elaborer le plan directeur pour l'aménagement des abords du Canal du Midi



Mettre en œuvre des outils et programmes d'aménagement

- Développer l'outil GES PLU (prise en compte des émissions de gaz à effet de serre dans les Plans Locaux d'Urbanisme) dans l'approche prospective du développement urbain.
- Elaborer et conduire des projets d'aménagement urbain et de planification des communes à leur demande : élaboration et modification des PLU, cartes communales et POS, dossiers d'urbanisme opérationnel...
- Instruction des autorisations et des actes d'urbanisme pour le compte des communes : permis de construire, certificats d'urbanisme, déclarations préalables...
- Elaborer des cahiers de recommandations architecturales, urbaines et paysagères, conseil en aménagement, urbanisme et architecture.

Action éco-exemplaire du Sicoval

Expérimentation par le Sicoval de l'outil GES PLU pour l'élaboration du PLU de Goyrans dans le cadre de la phase test nationale.

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Limiter et optimiser les espaces consommés par l'urbanisation
- Protéger les espaces boisés (puits de carbone)

Les indicateurs

1. Surface en m² urbanisée par habitant
2. Superficie d'espaces boisés

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Protéger les espaces boisés et plus généralement les trames vertes et bleues

L'indicateur

1. Linéaire de trames vertes et bleues, superficies d'espaces boisés classés et de zones N

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaire les besoins pour tous en matière d'accès au logement, de limitation des déplacements, de proximité des services

L'indicateur

1. Niveau de satisfaction des habitants en matière d'offres en logement et de proximité de services (enquête)

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Limiter les consommations d'espace

L'indicateur

1. Temps moyens de déplacement domicile-travail, distances moyennes avec les services publics, commerciaux et de loisirs

Pilotage

Commission pilote : Aménagement de l'espace et PLH

Pilote : Claude DUCERT

Direction : Aménagement, Urbanisme et Habitat

Services responsables :

Urbanisme

Planification globale

Application du Droit des Sols

Transversalité avec les Commissions :

Economie et Emploi

Culture, Sport et Loisirs

Déchets

Environnement

Politique de l'eau

Transports et Déplacements

Solidarité et Cohésion sociale

Documents cadres

- Charte d'Aménagement
- PLH du Sicoval 2010-2015
- SCOT
- PDU
- Document d'Aménagement Commercial
- PLU des communes

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Communes

Conseil Général

Etat

Région

SMEAT

Organismes HLM

Tisséo

ARPE

Partenariats et collaborations internes :

DAUH : Pôle Habitat et service Voiries et Réseaux communautaires

DEE : service Stratégie et Animation économiques, service Détermination, Qualification et Diversification de l'offre

DDD : pôles Veille écologique, Transports et Déplacements

DEP : pôle Espaces naturels et services Déchets, Eau et Assainissement

DAF

DCOM

DSAT



Opération 2 : Répondre aux besoins des ménages en matière de logement

Définition de l'opération

L'objet de l'opération est la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat (PLH) en accompagnant les communes vers un développement de l'habitat équilibré et solidaire. Les objectifs à atteindre sont les suivants :

- produire 1 000 logements familiaux par an,
- atteindre 15 % de logements locatifs sociaux familiaux sur l'ensemble du territoire en 2020

Actions envisagées d'ici 2014

Inscrire la politique de l'habitat dans la dynamique de développement économique, de l'emploi et des transports (fiche action 1 du PLH)

Mettre en compatibilité le PLH avec le SCOT : 70 % de la production neuve seront portés par les communes de la Ville Intense et 30 % par les communes dites à développement mesuré.

Traduire le PLH dans les documents urbanisme (fiche action 2 du PLH)

Traduire les principes du PLH dans les documents d'urbanisme communaux.

Décliner la production de logements de façon solidaire

(fiche action 3 du PLH)

Partager la dynamique de construction dans le respect des potentialités de chaque territoire.

Construire des opérations d'aménagement en faveur des mixités (fiche action 5 du PLH)

Produire au moins 50 % des logements sur des opérations contrôlées par le Sicoval.

Promouvoir et faire respecter la Charte Qualité Habitat (fiche action 6 du PLH)

Traiter le maximum de cibles environnementales au niveau d'excellence par opération d'aménagement, dans le respect de l'équilibre financier.

Produire 20 à 30 % des logements locatifs sociaux et 20 % d'accession sociale par opération.

Faire du renouvellement urbain un pilier du développement

(fiche action 7 du PLH)

Placer le renouvellement urbain au cœur des politiques en densifiant les coeurs de villages, les centres-bourgs et les zones urbaines. Accroître la part de logements en renouvellement urbain.

Déployer le parc locatif social et intermédiaire (fiche action 8 du PLH)

Rétablissement des trajectoires résidentielles et favoriser la mixité sociale en diversifiant l'offre.

Prévenir la dévalorisation du parc social en accompagnant les opérateurs sociaux (fiche action 9 du PLH)

Soutenir les primo-accédants en favorisant l'accession à prix abordable (fiche action 11 du PLH)

Orienter un quart de la production annuelle de logements vers l'accession aidée.

Evaluer de façon continue pour maintenir une politique dynamique (fiche action 21 du PLH)

Action éco-exemplaire du Sicoval

Déploiement de la Charte Qualité Habitat.

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Limiter l'étalement urbain
- Promouvoir les énergies renouvelables
- Mettre en œuvre la Charte Qualité Habitat
- Privilégier le renouvellement urbain en cohérence avec les transports en commun

Les indicateurs

1. Nombre de logements BBC
2. Nombre de logements certifiés « Habitat et Environnement »
3. Evolution des formes urbaines

Les objectifs visant la protection des milieux et des ressources

- Gérer de façon durable l'eau, exiger des chantiers propres (option « eau chantier propre » dans la certification Habitat et Environnement), gérer les déchets sur les opérations Habitat
- Prendre en compte la biodiversité dans les projets d'opérations d'Habitat

L'indicateur

1. Nombre de projets Habitat prenant en compte la biodiversité

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Permettre à tous l'accès à un logement adapté à ses besoins et favoriser la mixité sociale

Les indicateurs

1. Nombre de logements produits par type (location, accession sociale, logements sociaux, etc.),
2. Evolution des loyers des logements privés par m²

Les objectifs vis-à-vis de la cohésion sociale

- Equilibrer le développement de l'habitat du territoire à l'échelle intercommunale
- Favoriser la mixité fonctionnelle dans les projets d'opération d'habitat

L'indicateur

1. Bilan de la territorialisation de production de logements neufs

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Recourir aux écolabels et à la certification environnementale

L'indicateur

1. Nombre de logements certifiés « Habitat et Environnement » (option choix des matériaux)

Pilotage

*Commission pilote : Aménagement de l'espace et PLH
Pilote : Claude DUCERT*

Direction : Aménagement, Urbanisme et Habitat

Services responsables :

Politique du logement, Cohésion et Mixité de l'habitat

Transversalité avec les Commissions :

Solidarité et Cohésion sociale, Environnement

Documents cadres

- La Charte Qualité Habitat
- Le PLH
- La certification « Habitat et Environnement »
- Les aides à la pierre

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :
Communes
Action Logement
Conseil Général de la Haute-Garonne
Etat
Bailleurs sociaux
Opérateurs privés
Ademe
Caisse des Dépôts
Région Midi-Pyrénées

Partenariats et collaborations internes :

DAUH : services Urbanisme, Planification globale, Voiries et Réseaux communautaires, pôle Gestion financière
DDD : pôle Veille écologique
DEP : services Eau et Assainissement, Déchets
DAF



Opération 3 :

Faciliter les déplacements à travers une offre multimodale

Définition de l'opération

Cette opération intègre l'amélioration des transports en commun, le développement des modes de déplacement alternatifs et l'amélioration de la circulation sur le réseau routier.

Actions envisagées d'ici 2014

Améliorer l'offre de transports en commun

- Accompagner le prolongement de la ligne B du métro jusqu'à Labège-Innopole, incluant le déplacement de la gare de Labège-Innopole au terminus de la Cadène.
- Développer le réseau de transports en commun : accompagner la mise en œuvre des TCSP Labège/Escalquens, Castanet/Labège, de la ligne express entre Montgiscard et Labège.
- Améliorer la desserte des zones les moins denses.
- Améliorer la desserte ferroviaire.



Développer les modes de transport alternatifs

- Développer les modes de transport alternatifs : promouvoir le covoiturage, la pratique du vélo, les Plans de Déplacements Entreprise (PDE) dans les zones d'activités du territoire, mettre en place un PDE Sicoval, accompagner la mise en place d'un dispositif d'autopartage et de tout autre service visant à promouvoir les modes alternatifs.
- Favoriser l'intermodalité entre les différents réseaux.
- Renforcer l'information multimodale sur le territoire par les outils existants.
- Réviser le schéma directeur du réseau cyclable actuel du Sicoval et développer le réseau cyclable communautaire correspondant.



Améliorer le réseau routier



- Améliorer la circulation sur le réseau routier pour faciliter l'accès aux transports en commun en supprimant les points noirs (passages à niveau...).
- Pérenniser le réseau routier en prenant la compétence Voirie communale.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Mise en place d'un Plan de Déplacements Entreprise au sein du Sicoval.
- Diminuer les impacts environnementaux lors des travaux routiers.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre liées aux transports

L'indicateur

1. Evolution des émissions de gaz à effet de serre sur le Sicoval (base 2009)

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Lutter contre les pollutions de l'air et des milieux plus généralement

L'indicateur

1. Dépassement du seuil de protection de la santé relatif à l'ozone

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Améliorer la qualité des déplacements

Les indicateurs

1. Evaluer la saturation des routes par des campagnes de comptages en différents points stratégiques

2. Nombre d'accidents avec blessés et tués

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Réduire les inégalités d'accès à la mobilité

L'indicateur

1. Part de la population habitant dans le périmètre d'influence des transports en commun urbain

Les objectifs visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Rapprocher les lieux de vie et de travail
- Réduire l'utilisation de la voiture

Les indicateurs

1. Distance moyenne domicile-travail
2. Proportion d'arrêts du réseau urbain accessibles
3. Répartition des déplacements par modes (EMD 2004)
4. Fréquentation des transports urbains, interurbains et ferroviaires
5. Nombre de kilomètres d'aménagements cyclables réalisés

Pilotage

Pour les modes de transports alternatifs à la voiture

Commission pilote : Transports et Déplacements

Pilote : Christian LAVIGNE

Direction : Développement Durable

Service responsable : Transports et Déplacements

Pour la Voirie

Commission pilote : Travaux

Pilote : André CLEMENT

Direction : Environnement et Patrimoine

Service responsable : Voiries et Travaux communaux

Transversalité avec les commissions :

Environnement, Economie et Emploi, Solidarité et Cohésion sociale, Aménagement de l'espace et PLH

Documents cadres

- Documents cadre et/ou charte d'engagement
- PDU en cours de révision
- Convention Tisséo/Sicoval pour la gestion de la Maison de la Mobilité

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Tisséo dont la Maison de la Mobilité

Région Midi-Pyrénées

Conseil Général de la Haute-Garonne

Ademe

ORAMIP

CUGT

Communauté d'Agglomération du Muretain

Präfecture

Association Vélo

Maison du Vélo

Communes

RFF

Bureaux d'études

ARPE

Partenariats et collaborations internes :

DAUH : services Urbanisme, Planification globale, Voiries et Réseaux communautaires, pôle Habitat

DDD : pôle Veille écologique

DEP : service Réseau de randonnée

DEE

DCOM

DAF



Opération 4 : Intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisation

Définition de l'opération

Dans un cadre de cohérence avec l'urbanisation future et la limitation de l'étalement urbain (SCOT), cette fiche opération a pour but de mettre en œuvre deux types de schémas :

- le schéma directeur Eau potable pour satisfaire et sécuriser les besoins et réhabiliter les réseaux dégradés,
- le schéma directeur Assainissement pour traiter la pollution domestique et industrielle.

Cette opération vise également l'amélioration de l'assainissement non collectif (achèvement des contrôles et suivi des réhabilitations) et la réduction des risques d'inondation et les dégâts pluviaux dans les zones habitées. De façon générale, cette opération intègre la composante Eau dans l'urbanisme réglementaire et dans l'urbanisme opérationnel.

Actions envisagées d'ici 2014

Satisfaire et sécuriser les besoins en eau potable en cohérence avec l'urbanisation future et la limitation de l'étalement urbain (SCOT et PLU). Réhabiliter les secteurs de réseau dégradés

- Schéma directeur Eau potable : définition et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de création, extension et/ou réhabilitation des ouvrages existants en cohérence avec les prospectives de développement des communes (châteaux d'eau, réseaux de transport et de distribution).

Objectifs :

- Alimenter 700 nouveaux abonnés par an,
- Augmenter le taux de renouvellement du réseau,
- Réduire les fuites dans le réseau.
- Réalisation des prestations de contrôle débit-pression des bornes incendie pour le compte des communes.



Collecter et traiter la pollution domestique et industrielle raccordée, gérer l'assainissement non collectif en cohérence avec l'urbanisation future et la limitation de l'étalement urbain (SCOT et PLU)

- Schéma directeur Assainissement : mise à jour et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de création, extension et/ou réhabilitation des ouvrages existants en cohérence avec les prospectives de développement des communes (stations d'épuration, postes de refoulement, réseaux de collecte et ouvrages de traitement des boues) :

- Extension des stations d'épuration de Corronsac, Labastide-Beauvoir, Goyrans, Labège.
- Création des stations d'épuration d'Ayguesvives, Lacroix-Falgarde.
- Gestion des installations non collectives (SPANC).

Objectifs :

- Achever les contrôles des installations existantes,
- Accompagner l'engagement de la réhabilitation des installations non conformes.

Intégrer la gestion de l'eau dans l'urbanisme réglementaire et opérationnel

- Mise en adéquation des projets PLU, ZAC avec la composante Eau (équipements AEP et Assainissement),
- Intégration de la composante Eau (gestion économe, régularisation et valorisation des eaux de pluie, réduction des sources de pollution) dans la Charte Qualité Habitat, dans la conception des aménagements urbains et dans la conduite des chantiers communautaires.

Réduire les risques d'inondation et les dégâts pluviaux dans les zones habitées

- Suivi du PPRI de l'Hers mort et application dans les PLU.
- Actualisation de la stratégie de régulation des crues sur les ruisseaux d'intérêt communautaire : études hydrauliques, bassins écrêteurs, zones d'expansion des crues.
- Etude préalable à la prise de compétence Eaux pluviales et à un schéma directeur communautaire des eaux pluviales.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Intégration du volet consommation d'eau et d'énergie sur toutes les installations actuelles et sur tous les projets d'ouvrages.
- Optimisation du phasage des travaux avec les autres concessionnaires de réseau (économie de matériaux).

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Lutter contre l'étalement urbain permet de rentabiliser en investissement et en exploitation les ouvrages, engendrant une diminution des achats de biens et matériel générateurs de gaz à effet de serre
- Rationaliser les coûts d'investissement des ouvrages en fonction des besoins de développement des communes
- Restaurer les ouvrages est une source d'économie de la ressource en eau, ce qui a un impact bénéfique sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (moins de traitements, de consommation d'énergie en fonctionnement...)

L'indicateur

1. Coût par branchement assainissement, eau pluviale, eau potable

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Créer des stations d'épuration dont le procédé de traitement sera compatible avec le maintien et la restauration du bon état écologique des milieux

Les indicateurs

1. Rendement du réseau de distribution
2. Nombre d'analyses non conformes sur les rejets des stations d'épuration
3. Qualité de l'eau potable

4. Performances du système d'assainissement non collectif

Les objectifs visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaire les besoins essentiels pour tous en eau potable
- Assurer la collecte et le traitement des eaux usées
- Prévenir les inondations et les pollutions (protection des populations)

Les indicateurs

1. Nombre de sinistres liées à une inondation, à une pollution et/ou à une coulée de boues sur le Sicoval
2. Prix de l'eau

Les objectifs visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Prise en compte du coût global dans les opérations et projets de construction ou de réhabilitation (investissement, exploitation, coût de déconstruction...) à mener
- Prise en compte du Bilan Carbone® comme élément de la prise de décision lors de l'élaboration des études d'opportunités ou de faisabilité des projets

L'indicateur

1. Nombre de projets incluant ces données

Pilotage

Commission pilote : Politique de l'eau

Pilote : Michèle GARRIGUES

Direction : Environnement et Patrimoine

Service responsable : Eau et Assainissement

Transversalité avec la Commission Aménagement de l'espace et PLH

Documents cadres

- DCE
- SDAGE Adour-Garonne
- SAGE Hers mort-Girou
- SCOT
- PLH
- PLU
- PPRI Hers mort-Girou
- Plan directeur pour l'aménagement des abords du Canal du Midi

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Agence de l'eau Adour-Garonne, MISE, DREAL, SAFER, Région Midi-Pyrénées, Conseil Général de la Haute-Garonne, FREDEC, SMBVH, agriculteurs, riverains, associations, Chambre d'agriculture, ARPE, DDT, SMEA.

Partenariats et collaborations internes :

DDD : pôle Veille écologique

DEP : services Relation aux usagers,

Voiries et Travaux communaux, Rivières

DAUH

DCOM

DAF



Opération 5 : Développer la maîtrise foncière

Définition de l'opération

L'opération vise à doter le Sicoval d'un portefeuille foncier, tout en contenant les tendances spéculatives et en maîtrisant les prix du foncier. Le principe est définir une politique foncière qui garantisse la viabilité financière de projets de logements pour tous, et l'accueil de tous types d'activités économiques dont le foncier agricole.

Actions envisagées d'ici 2014

Définir et mettre en œuvre une politique d'acquisition foncière



- Elaborer une stratégie foncière au service de projets de développement économique et d'habitat (fiche action 4 du PLH) :
 - réguler les prix à travers la maîtrise du foncier,
 - polariser le développement de l'habitat à travers la définition de sites stratégiques pour enrayer l'étalement urbain.
- Acquérir un portefeuille foncier pour développer des projets d'aménagement et d'urbanisme.

Mettre en place des outils de maîtrise et de gestion du foncier



- Créer un observatoire du foncier (cartographie des propriétés du Sicoval, prix observés à l'achat comme à la vente, etc.).
- Bâtir un partenariat avec toutes les communes, pour juguler l'évolution des prix du foncier.
- Systématiser la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour toutes les opérations d'intérêt communautaire (habitat comme activités économiques).
- Mettre en place des outils de lutte contre la rétention et la spéculation foncière.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Polariser le développement de l'habitat à travers la définition de sites stratégiques pour enrayer l'étalement urbain.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Enrayer l'étalement urbain

L'indicateur

1. Surface en m² urbanisée par habitant

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Acquérir des espaces à protéger dans les zones naturelles et zones sensibles

L'indicateur

1. Surfaces acquises dans un but de protection des milieux et des ressources

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaire les besoins en logements pour tous, favoriser les implantations d'activités économiques

L'indicateur

1. Evolution des prix du foncier comparés aux territoires voisins

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Acquérir du foncier pour favoriser les porteurs de projet qui développent des modes de production et de consommation responsables

L'indicateur

1. Surface de terrains acquis consacrés aux projets développant des modes de production et de consommation responsables (agriculture bio, économie sociale et solidaire...)

Pilotage

Commission pilote : Aménagement de l'espace et PLH

Pilote : Claude DUCERT

Direction : Aménagement, Urbanisme et Habitat

Service responsable : Action foncière

Transversalité avec les Commissions :

Economie et Emploi

Environnement

Politique de l'eau

Groupe foncier

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Communes

SAFER

AUAT

Partenariats et collaborations internes :

DEE, DAF, DDD,

DEP, DSAT, DAF,

DAUH : pôle Aménagement et service Politique du logement



Opération 6 : Améliorer l'accessibilité de l'espace public

Définition de l'opération

Cette opération vise à mettre en œuvre une politique d'accessibilité aux espaces et équipements publics pour tous, en application de la loi du 11 Février 2005 « Egalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes en situation d'handicap ». Les espaces notamment concernés sur la chaîne de déplacement comprennent :

- les transports publics,
- les Etablissements Recevant du Public (ERP),
- les Installations Ouvertes au Public (IOP),
- les Plans d'Aménagements de la Voirie et des Espaces publics (PAVE).

Actions envisagées d'ici 2014

Etablir un Plan d'Aménagement de la Voirie et des Equipements communaux et des parcs d'activités économiques.

Planifier la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP).



Débuter la mise en conformité des Etablissements Recevant du Public (ERP) communautaires.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Permettre aux personnes en situation d'handicap d'éviter de circuler en voiture particulière en adaptant les transports en commun et en leur permettant, par leurs propres moyens physiques, d'accéder à tous les lieux publics et commerces en empruntant des voies requalifiées et sans obstacle au sens de la loi du 11 Février 2005

Les indicateurs

1. Enquête sur les changements d'habitudes auprès des personnes en situation d'handicap
2. Nombre de demandes de déplacements du Mobibus sur le Sicoval
3. Nombre d'arrêts de bus permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Lutter contre toute forme d'exclusion

Les indicateurs

1. Nombre de ERP et de PAVE mis en conformité
2. Mesures du degré de satisfaction des personnes en situation d'handicap

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Obtenir l'intégration des personnes en situation d'handicap

L'indicateur

1. Nombre de manifestations de loisirs, sportives et culturelles accessibles aux personnes en situation d'handicap organisées ou soutenues par le Sicoval

Pilotage

Commission pilote : Commission intercommunale Accessibilité aux Personnes Handicapées

Pilote : André PERRY

Direction : Aménagement, Urbanisme et Habitat

Service responsable : Expertise technique

Transversalité avec les Commissions :

Travaux ; Aménagement de l'espace et PLH ; Solidarité et Cohésion sociale ; Culture, Sport et Loisirs

Documents cadres

PAVE communaux

Partenariats et collaborations

Partenaires extérieurs : Tisséo, Préfecture, CIAH 31 (Collectif Inter Associatif des Handicapés du 31), 5 associations handicap du territoire

Partenariats et collaborations internes :

DAUH : services Voiries et Réseaux communautaires, Urbanisme

DEP : service Voiries et Travaux communaux

DDD : pôle Bâtiments et Architecture

DCOM, DAF, DSAT



Opération 7 :

Définir la stratégie et les plans d'actions du développement économique

Définition de l'opération

En application de la charte de développement économique, l'objectif de cette opération est de définir une stratégie de développement économique, afin de rapprocher l'habitat de l'emploi et de favoriser l'emploi de proximité. Cette stratégie devra conforter les écosystèmes existants, développer de nouveaux secteurs d'activités en relation avec le développement durable (agrobiosciences, énergies renouvelables, valorisation industrielle des déchets) et compléter l'armature commerciale et artisanale du Sud-Est toulousain. Ce développement devra favoriser les nouveaux modes entrepreneuriaux, tout en restant innovant et cultiver l'audace.

Actions envisagées d'ici 2014

Développer et planifier la stratégie de développement économique

- Réaliser une étude d'attractivité territoriale avec des préconisations pour le schéma directeur.
- Elaborer un schéma directeur prenant en compte la stratégie régionale, les filières existantes sur le territoire (identification, argumentation, cartographies, filières émergentes ou à développer, formalisation des besoins en locaux et des services à développer, stratégie artisanale, commerces, agriculture), points forts, points faibles, opportunités.

- Coordination de l'outil tourisme d'affaires Diagora.
- Mise à disposition d'un centre de ressources communication/promotion pour les entreprises afin de servir les actions et la stratégie du développement économique et de l'emploi.

Mettre en œuvre des actions et outils pour optimiser la stratégie de développement économique

- Réaliser un plan d'actions pour la promotion, la communication, l'attractivité, la prospection et l'animation économique du Sud-Est toulousain pour servir la stratégie économique (label Technopole, liens réseaux, manifestations, salons, animations, travail avec les partenaires institutionnels, consulaires, académiques...).
- Identifier et mettre en œuvre des projets structurants opportuns pour le développement des filières.
- Formaliser l'action du Sicoval comme acteur à part entière de l'agglomération toulousaine et de la région.
- Mettre en œuvre une veille marketing, du benchmarking, un suivi du Contrat de Projets Etat Région (C.P.E.R.), de Toulouse Campus et des pôles de compétitivité.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Développer des nouveaux secteurs d'activités en relation avec le développement durable (agrobiosciences, énergies renouvelables, valorisation industrielle des déchets).



Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Optimiser la localisation des entreprises et de l'habitat pour limiter les déplacements générés par l'activité

L'indicateur

1. Nombre d'actifs qui sortent du territoire pour travailler

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Prendre en compte la protection des milieux et des ressources dans l'élaboration du schéma directeur du développement économique

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Augmenter le nombre d'emplois sur le territoire

L'indicateur

1. Ratio emploi/habitant

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Répondre au besoin d'emploi des habitants

L'indicateur

1. Correspondance actif-emploi par catégorie socio-professionnelle

Les objectifs visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Développer des nouveaux secteurs d'activités en relation avec le développement durable (agro-biosciences, énergies renouvelables, valorisation industrielle des déchets)
- Développer de façon cohérente les sites d'activités, les infrastructures de communication, les services et les dispositifs pour les entreprises, les salariés et les étudiants

Les indicateurs

1. Nombre d'entreprises de ce type sur le territoire
2. Enquête de satisfaction

Pilotage

Commission pilote : Economie et Emploi

Pilote : Alain SERIEYS

Direction : Economie et Emploi

Service responsable : Stratégie et Actions économiques

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH, Transports et Déplacements, Agenda 21, groupe Communication

Documents cadres

- Charte de développement économique
- Charte d'Aménagement
- Schéma directeur

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Partenaires consulaires

Pôles de compétitivité

Collectivités territoriales et Etat

Associations

Entreprises et groupements d'entreprises

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

Réseaux Nationaux et Internationaux

Ministère et Tutelle

Caisse des Dépôts

Partenariats et collaborations internes :

DDD

DEP

DAUH

DAF

DCOM



Opération 8 :

Structurer l'offre d'implantation et l'aménagement des parcs d'activités

Définition de l'opération

Dans le cadre de la stratégie de développement économique, cette opération consiste à mettre en place les plans d'actions découlant du schéma directeur. Dans un souci d'équilibre, le principal objectif est d'articuler le développement du Sud du territoire en complémentarité avec celui du Nord.

Actions envisagées d'ici 2014

Identifier et positionner les types d'activité qui seront accueillis sur chaque parc d'activités.

Aménager le parc d'activités du Rivel, cette future zone devra permettre de rééquilibrer le territoire du Sud par rapport au Nord.

Requalifier l'ensemble de Labège-Innopole et mettre en œuvre le projet Innométrie (Centre d'affaires) afin de donner une nouvelle dimension au site.

Finaliser l'aménagement de la ZAC de la Masquère.

Aménager les zones d'activités :

- Les Graves : enjeu important pour l'extension de l'usine Coca-Cola (plus de 200 emplois prévus),
- Les Monges : propice au développement de l'artisanat,
- En Rouzaud, Nostre-Seigne, Le Visenc, Parc du Canal.

Mettre en place une qualification de produits fonciers et immobiliers (bureaux, unités de production, laboratoires...) pour la création et le développement des parcs d'activités.

Continuer à réhabiliter les anciennes zones d'activités économiques.

Amorcer la mise en œuvre d'un guide des bonnes pratiques en matière de conception des zones d'activités économiques et mettre en œuvre un système de management environnemental (norme ISO 14 001) pour l'aménagement de nos zones d'activités.

Mener une réflexion foncière portant sur au moins deux aspects : comment produire du foncier (régie/concession-PPP) et ensuite localiser de nouveaux lieux pour accueillir de l'activité économique/agricole, tout en respectant la consommation de l'espace.



Mener une réflexion sur un maillage de l'ensemble du territoire par un réseau très haut débit.

Conforter notre ingénierie d'implantation, apporter un conseil au porteur de projet sur la réalisation de leur bâtiment (en apportant, par exemple, une information sur le coût global du bâtiment et non uniquement en raisonnant en coût de construction).

Faire évoluer la politique du prix de vente de notre foncier, afin d'avoir par exemple des prix de vente « à géométrie variable » selon le type de bâtiment réalisé par les porteurs de projets (par exemple : si une entreprise réalise un bâtiment BBC (basse consommation)).



Mettre en place avec la profession immobilière une charte de bonne conduite et d'animation fédérant ce réseau.

Elaborer et mettre en œuvre une politique d'aide à la création et au développement de start-up, futures PME-PMI emblématiques de nos filières, à travers le continuum pépinières, hôtel d'entreprises... avec un plan d'actions sur la détection, la prospection, l'animation et la mise en réseau.

Mettre en place un comité de suivi des pépinières et hôtels d'entreprises.



Participer au développement d'un outil de veille, un observatoire territorial dynamique afin de pouvoir participer à la prise de décision des élus (sur le principe de DRIME (Dispositif Régional d'Information sur les Mutations Economiques), développé par MPE).

Développer une veille pour les besoins en services des entreprises (nouveaux commerces, nouveaux services, etc.).

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Limiter les déplacements générés par l'activité
- Favoriser l'implantation de bâtiments vertueux sur le volet énergétique

Les indicateurs

1. Distance moyenne domicile/travail
2. Nombre de m² BBC ou à énergie positive sur les zones d'activités

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Concevoir les futures ZAE dans le cadre d'un aménagement respectueux de l'environnement (ISO 14 001)

L'indicateur

1. Nombre de zones d'activités certifiées ISO 14 001

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Faciliter l'accès à l'emploi local

Les indicateurs

1. Nombre d'établissements et part des établissements créés lors des 3 dernières années
2. Nombre de création d'entreprises

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Etre identifié comme l'un des acteurs participant à l'implantation des entreprises et à la création d'emplois

Les indicateurs

1. Nombre d'entreprises rencontrées
2. Nombre d'emplois créés par les entreprises des pépinières

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Limiter l'étalement foncier et densifier les constructions

Les indicateurs

1. Nombre de m² SHON par ha de zones d'activités
2. Nombre d'emplois par ha de zones d'activités
3. Taux de vacance de l'immobilier d'entreprise

Pilotage

Commission pilote : Economie et Emploi

Commission associée : Aménagement de l'espace et PLH

Pilote : Alain SERIEYS

Direction : Economie et Emploi

Services responsables :

Détermination, Qualification et Diversification de l'offre,

Pépinières et Hôtels d'entreprises,

Politique de l'eau

Transversalité avec les Commissions :

Transports et Déplacements,

Environnement, groupe Foncier

Documents cadres

- Charte de développement économique
- Future stratégie de développement économique

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Partenaires Consulaires

Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche

Personnes ressources

Syndicats Professionnels

Collectivités territoriales

ARPE

Partenariats et collaborations internes :

DDD : pôle Veille écologique

DEP : services Eau et Assainissement, Espaces paysagers,

Logistique technique

DAUH : services Urbanisme, Voiries et Réseaux

communautaires, Action foncière, Expertise technique

DAF

DCOM



Opération 9 :

Développer et diversifier les activités économiques

Définition de l'opération

Cette opération vise à diversifier les activités et les emplois à travers l'artisanat, le commerce de proximité et l'agriculture, tout en rééquilibrant l'activité économique et l'offre de services aux habitants. Cette opération a pour but, également, de développer et promouvoir les structures de l'Economie Sociale et Solidaire et la Responsabilité Sociale des Entreprises pour faire évoluer la gestion et les pratiques sociales et environnementales des entreprises.

En ce qui concerne le secteur agricole, il s'agit de construire une politique agricole déclinée dans un plan d'actions pluriannuel et partenarial, et recréer du lien avec les agriculteurs.

Actions envisagées d'ici 2014

Développer un accueil individuel



- Accueil individuel et conseil aux porteurs de projets et aux TPE dans les démarches de création, de développement, de diversification et de transmission (secteurs : agriculture, commerce de proximité, artisanat, économie sociale et solidaire).

Mettre en place des opérations collectives



- Montage ou promotion d'opérations collectives liées :
 - au développement durable (Charte des Entrepreneurs Responsables du Sicoval),
 - à l'innovation,
 - au financement des entreprises (soutien aux Plateformes d'Initiatives Locales).

Favoriser le commerce de proximité



- Appui aux communes sur les projets de développement et de restructuration du commerce de proximité, en particulier pour les communes du Sud et celles dépourvues de commerces.

Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire



- Promotion de l'Economie Sociale et Solidaire et de la Responsabilité Sociale des Entreprises via :
 - le soutien aux acteurs de l'ESS (actions d'accompagnement des créateurs, financement, promotion),
 - la politique d'achats responsables du Sicoval,
 - la structuration d'un Pôle Territorial de Coopération Economique.

Définir et mettre en œuvre une politique Agricole



- Pistes d'actions à valider suite au diagnostic agricole :
 - développement de synergies avec les acteurs de la filière agricole intervenant sur le territoire,
 - Observatoire du foncier et création d'outils permettant l'implantation de nouvelles structures,
 - projets autour de la conservation des potentiels agronomiques (gestion du paysage, lutte contre l'érosion, gestion des phytosanitaires),
 - nouveaux partenariats avec les agriculteurs, notamment sur les circuits courts et l'agriculture biologique.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Animation et développement du Club des Entrepreneurs Responsables du Sicoval (CERES).

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Limiter les déplacements par une meilleure répartition des activités artisanales et commerciales sur le territoire
- Diminuer les émissions de gaz à effet de serre des entreprises

Les indicateurs

1. Evolution du tissu artisanal et commercial du Sud du territoire (nombre d'entreprises et d'emplois)
2. Nombre d'entreprises ayant mis en œuvre des actions pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre

Les objectifs visant la protection des milieux et des ressources

- Accompagner les agriculteurs au niveau de la conservation des potentiels agronomiques (gestion du paysage, lutte contre l'érosion, gestion des phytosanitaires)
- Développer la responsabilité environnementale des entreprises

Les indicateurs

1. Evolution du nombre d'agriculteurs mobilisés autour de cette thématique

2. Evolution du nombre d'entreprises s'inscrivant dans une démarche de management environnemental

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Développer la Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE)

L'indicateur

1. Evolution du nombre de certifications liées à la RSE sur le territoire

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Développer le secteur coopératif et le commerce équitable

L'indicateur

1. Evolution du nombre d'entreprises coopératives et d'activités de commerce équitable

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Développer les circuits courts et évaluer les potentiels de restauration collective pouvant être approvisionnés par ces circuits

L'indicateur

1. Evolution du nombre de structures impliquées dans des circuits courts

Pilotage

Commission pilote : Economie et Emploi

Pilote : Alain SERIEYS

Direction : Economie et Emploi

Service responsable : Diversification économique

Transversalité avec la Commission Environnement

Documents cadres

- Charte de développement économique
- Convention de partenariat pour le développement de l'artisanat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne
- Charte des Entrepreneurs Responsables du Sicoval

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Haute-Garonne
Organismes d'accompagnement à la création d'activités
Direction Commerce de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Toulouse
Haute-Garonne Initiatives

Midi-Pyrénées Entreprendre

Agence pour le Développement et la Promotion de l'Economie Solidaire

Acteurs de la Maison de l'Economie Solidaire

Chambre d'Agriculture

SAFER

Partenariats et collaborations internes :

DEE : pôle Stratégie et Promotion, service Détermination, Qualification et Diversification de l'offre

DDD : pôle Veille écologique

DEP : pôle Espaces naturels

DSAT

DCOM



Opération 10 :

Structurer la plateforme d'accueil des entreprises

Définition de l'opération

Cette opération consiste à mettre en place une entrée unique et de proximité pour faciliter la mise en relation et l'utilisation des dispositifs et des services de la Technopole Toulouse Sud-Est destinés aux acteurs économiques afin de :

- faciliter l'accueil des acteurs économiques et porteurs de projets sur la Technopole Toulouse Sud-Est et leur accompagnement dans toutes les étapes de développement de leur activité tout en prenant en compte leurs besoins et attentes,
- faciliter la mise en réseau des acteurs économiques avec les services concernés du Sicoval,
- optimiser l'utilisation de toute la gamme de services et dispositifs proposés par le Sicoval pour tous les acteurs économiques,

• améliorer l'intégration des acteurs économiques et en faire des prescripteurs de la Technopole du Sud-Est toulousain.

Ces objectifs s'inscrivent dans une démarche visant à développer une fidélisation des entreprises installées et favorisant l'attractivité du territoire.

Actions envisagées d'ici 2014



Structurer la plateforme d'accueil des entreprises

- Organiser un groupe de travail : identifier les services référents du Sicoval et partenaires extérieurs.
- Travailler l'identification et l'articulation des blocs de compétences du Sicoval.
- Simplifier la vie des entreprises sur le territoire avec un numéro d'appel unique et une entrée unique.
- Créer une procédure d'accueil des acteurs économiques mais aussi des salariés et gérer sa mise en œuvre.
- Réaliser un suivi qualité des demandes des entreprises : création de tableaux de bord, évaluation du service.
- Mettre à jour les informations concernant les entreprises.
- Réflexion sur l'extension de certains services.

Mettre en place un suivi qualité du marché de ramassage du courrier sur Labège-Innopole

(lancement du nouveau marché 2011/2014).

Faciliter l'accès à des clubs d'entrepreneurs et de chefs d'entreprises

- Permettre aux entreprises d'accéder à des clubs d'entreprises afin d'échanger sur des thématiques originales et de participer à des actions et informations collectives.
- Faciliter l'accès à l'information sur le territoire : organisation de permanences de structures permettant un conseil juridique, financier ...

Intervention dans des ateliers des services Baie (Pôle Accompagnement Emploi et Entreprises)



Adapter des dispositifs permettant l'innovation sociale dans les entreprises (formation, qualité de travail des salariés)

Informier les entreprises et leurs salariés sur les services et dispositifs proposés sur le territoire (FRIE, ARDAN...).

Aider au développement des actions du Club Isatis, Club des Entreprises du Sud-Est toulousain, et soutenir son développement sur l'ensemble du territoire : aide à la réalisation et à l'exécution d'un plan d'actions annuel (animations collectives auprès des entreprises, lancement d'une réflexion sur la création d'un Comité interentreprises).



Action éco-exemplaire du Sicoval

- Sensibiliser les entreprises à la réduction des consommations d'énergie, au Plan de Déplacements Entreprise, à l'économie verte et inciter les salariés à faire du covoiturage.

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Informer et sensibiliser les acteurs économiques sur le changement climatique et les économies d'énergie
- Faciliter la proximité entre les acteurs économiques et donc faciliter le passage à l'acte en matière d'économies d'énergie et d'énergies renouvelables

L'indicateur

1. Nombre d'actions organisées sur le territoire du Sicoval à destination des entreprises et leur évaluation

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Pérenniser les entreprises et l'offre d'emplois sur le territoire

Les indicateurs

1. Nombre d'entreprises informées et accompagnées

2. Enquêtes de satisfaction

3. Âge des entreprises

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Faciliter la mise en relation entre entreprises mais aussi avec les écoles et universités, laboratoires de recherche

Les indicateurs

1. Nombre de manifestations, événements, animations regroupant ces différentes populations
2. Evolution du nombre d'entreprises par clubs, réseaux d'entreprises

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Repérer, informer, mettre en relation les entreprises avec les services et dispositifs existants : CERES, pépinières d'entreprises du Sicoval

L'indicateur

1. Nombre d'entreprises informées

Pilotage

Commission pilote : Economie et Emploi

Pilote : Alain SERIEYS

Direction : Economie et Emploi

Service responsable : Accompagnement des Entreprises

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH, groupe Communication

Documents cadres

- Charte de développement économique
- Convention de partenariat Sicoval/Isatis

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Chambres Consulaires

Ecoles d'enseignement supérieur et de recherche

Universités

Organismes de formation

Entreprises d'intérim

Cabinet de recrutement

Club Isatis

Club des entreprises du Sud-Est toulousain,

AFIJ

PIJ

Maison des Solidarités présentes sur le territoire du Sicoval

Partenaires de la Maison Commune Emploi Formation du Sud-Est toulousain : Association Puissance Cadres,

Pôle Emploi, l'APEC

Partenariats et collaborations internes :

Tous les services de la DEE

DEP : service Relation aux usagers

DCOM



Le Sicoval : Terre de solidarités

- Développer des solidarités entre les habitants et entre les territoires

38-47

- Opération 11 : Construire et accompagner une politique communautaire de cohésion sociale
- Opération 12 : Offrir un accompagnement socioprofessionnel vers l'emploi
- Opération 13 : Placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat
- Opération 14 : Prévenir et lutter contre la délinquance et les incivilités
- Opération 15 : Développer la solidarité internationale et la coopération décentralisée

- Encourager les pratiques culturelles et sportives facteurs de cohésion sociale

48-50

- Opération 16 : Développer et diversifier les activités culturelles, sportives et de loisirs
- Opération 17 : Mailler le territoire d'équipements culturels et sportifs



Opération 11 :

Construire et accompagner une politique communautaire de cohésion sociale

Définition de l'opération

L'objet de cette fiche opération est de mettre en œuvre les services à la personne sur le Sicoval et de façon plus globale de veiller à l'harmonisation de la cohésion sociale dans les différentes politiques sectorielles du Sicoval.

Le but est d'installer un Conseil Intercommunal d'Action Sociale au 1^{er} janvier 2012 et d'harmoniser sur deux ans les services à la personne sur le Sicoval.

Actions envisagées d'ici 2014

Apporter une dimension de cohésion sociale

dans les différentes politiques sectorielles du Sicoval.



Définir une politique pour chaque service à la personne et gérer les équipements, personnels, dispositifs y afférant

- Petite enfance (0 à 4 ans révolus)
- Enfance (3 à 11 ans révolus)
- Jeunesse (12 à 17 ans révolus)
- Accompagnement des 18-25 ans révolus
- Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)
- Service des aides à domicile

Se doter de structures et d'outils pour gérer ces nouveaux services

- Créer un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS).
- Mettre en œuvre une analyse des besoins sociaux (ABS).

Soutenir et développer



- Le dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).
- Le dispositif Réussite Educative (RE).
- Les actions et les dynamiques associatives et intercommunales dans le domaine de la parentalité et de la médiation familiale.
- Les actions et les dynamiques associatives et intercommunales concernant les gens du voyage.
- Les actions et les dynamiques associatives et intercommunales concernant les personnes en situation de fragilité et de handicap.

Acccompagner les actions du CISPD



- Poursuivre la politique en matière d'accès au droit en lien étroit avec la politique menée dans le cadre du CISPD.
- Développer un dispositif de veille sociale en lien étroit avec la politique menée dans le cadre du CISPD.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Application du quotient familial dans l'offre d'activités de l'association du personnel du Sicoval.
- Intégration de critères d'économie d'énergie et de lutte contre le changement climatique dans la gestion quotidienne des services à la personne (sensibilisation, déplacements, achats).

Objectifs de développement durable

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Assurer de façon durable, le bien-être de tous les êtres humains, incluant l'accès équitable aux ressources disponibles, le respect de la dignité dans la diversité, l'autonomie personnelle et collective et la participation responsable

Les indicateurs

- Part des habitants proches de services à la personne
- Coût des services ramené à l'habitant

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Garder une attention particulière aux habitants les plus fragiles et privilégier un changement du mode de développement pour sauvegarder les solidarités entre territoires, entre générations, entre hommes et femmes

Les indicateurs

- Appréciation par les habitants de l'offre et de la qualité des services publics (enquête par type de service)
- Nombre d'associations sur le Sicoval

Pilotage

Commission pilote : Solidarité et Cohésion sociale

Pilote : Lucie VOINCHET

Direction : Solidarités et Animation Territoriales

Service responsable : Cohésion sociale et Prévention

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH

Économie et Emploi

Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la

Délinquance

Culture, Sport et Loisirs

Environnement

Transports et Déplacements

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

CAF

Conseil Général de la Haute-Garonne/PMI

Région Midi-Pyrénées

Ville de Toulouse

CUGT

DDCS

SIEANAT

Associations

CCAS

Partenariats et collaborations internes :

l'ensemble des services du Sicoval



Opération 12 :

Offrir un accompagnement socioprofessionnel vers l'emploi

Définition de l'opération

Cette opération a pour but d'accueillir et d'accompagner les personnes du territoire sur des thématiques telles que l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle, en leur proposant des services adaptés à leurs besoins. L'objectif est de répondre aux besoins et demandes du public du territoire en matière d'insertion socioprofessionnelle, en privilégiant l'emploi local et en étant l'interface entre l'entreprise et les demandeurs d'emploi. L'accueil du public s'organise dans un lieu regroupant l'ensemble des partenaires pour favoriser la mixité professionnelle et sociale. Le principe est de :

- mutualiser les moyens et ressources des différents services de la Maison Commune Emploi Formation (MCEF) en faveur du public,
- mobiliser les ressources nécessaires pour répondre aux besoins diagnostiqués sur le territoire.

Actions envisagées d'ici 2014

Opérations individuelles



Mettre en place un accompagnement personnalisé des demandeurs d'emploi :

construire un parcours individualisé et renforcé en tenant compte de la personne dans sa globalité et en lui proposant des actions adaptées à ses besoins (PDI, plan d'actions PLIE, PRFP, etc.).

Développer en partenariat avec les directions concernées, un accompagnement global des demandeurs d'emploi

sur les volets : accès au logement, alphabétisation, accès au droit, citoyenneté (plus particulièrement avec les services de la DSAT, DAUH, DDD).



Faciliter l'accès à l'information avec la MCEF

Documentation, outils de communication, outils informatiques mis à disposition).

Participer à un diagnostic et à une veille

sur des problématiques identifiées sur le territoire en lien avec les partenaires et les services du Sicoval (plateforme collaborative, chantier Analyse des Besoins Sociaux (ABS), services à la personne).



Mobiliser tous les outils existants pour l'employabilité du public

(ARDAN, FRIE, Réseau des anciens...).

Opérations collectives

Organiser des ateliers thématiques

PLIE-BAIE (surendettement, auto-entrepreneuriat, image de soi, intervention de professionnels...).

Organiser des ateliers TRE

(Technique de Recherche d'Emploi) et leur mise en œuvre.

Proposer des actions collectives nouvelles

adaptées aux besoins des publics.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Recours à l'insertion par l'emploi dans les marchés publics.
- Embauche de personnes en situation d'handicap.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Limiter les déplacements :
 - Accueillir dans un lieu commun la MCEF regroupant plusieurs partenaires
 - Favoriser l'emploi local
 - Favoriser l'accueil de proximité (permanences dans les communes)

Les indicateurs

1. Fréquentation : nombre d'accueils
2. Nombre de contacts avec les entreprises locales pour l'insertion professionnelle (stages, contrats aidés...)

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Permettre à tous l'accès à une insertion professionnelle durable et participer à la sécurisation des parcours professionnels :

- Approche individualisée et personnalisée
- Reconnaissance, valorisation et développement des compétences de chacun
- Travail en partenariat avec les acteurs du territoire et autres (en fonction des besoins)

Les indicateurs

1. Nombre de sorties emploi (type d'emploi CDI/CDD)
2. Nombre d'orientation sur formation (travail sur le projet, qualification, diplôme...)

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Renforcer les liens et échanges entre les personnes et favoriser la mixité sociale et professionnelle :
 - Lutte contre toute forme d'exclusion
 - Accès à l'emploi pour tous

Les indicateurs

1. Nombre d'actions et de participants
2. Nombre d'heures d'insertion dans les marchés publics

Pilotage

Commission pilote : Economie et Emploi

Pilote : Alain SERIEYS

Direction : Economie et Emploi

Services responsables : BAIE, PLIE, MCEF

Transversalité avec la Commission Solidarité et Cohésion sociale

Documents cadres :

- Charte de développement économique
- Marché public avec le Conseil Général (public RSA)
- Convention cadre Maison de l'Emploi Région
- Protocole PLIE 2007-2013
- Convention partenariat PLIE Sicoval-Communauté Urbaine du Grand Toulouse
- Marché public plan d'action PLIE 2012-2013

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Organismes de formation

Pôle Emploi

CAF

CPAM

UTAMS

CCAS

OPCA

Mission Locale Toulouse et Haute-Garonne

Chambres consulaires

Mairies

Partenaires institutionnels (Conseil Général de la Haute-Garonne, Région Midi-Pyrénées, CUGT)

Associations du territoire et hors territoire (APEC, Cap Emploi Handi Pro, CIBC, Fongecif...)

Partenariats et collaborations internes :

DEE

DSAT : pôle Solidarités

DAF : service Commande publique



Opération 13 : Placer l'habitant au cœur de la politique de l'habitat

Définition de l'opération

Cette opération présente le volet d'accompagnement des ménages lié au logement. Elle vise la prise en compte des besoins en logement des publics spécifiques (orientation III du PLH) : les étudiants, les jeunes, les personnes âgées, les gens du voyage. Cette opération vise également l'optimisation des dispositifs d'information et d'accès au logement, notamment pour les publics défavorisés (orientation IV du PLH).

Actions envisagées d'ici 2014

Développer un éventail de modes d'habiter pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap (fiche action 16 du PLH)

- Analyser les besoins en logements des personnes âgées et des personnes en situation de handicap en parallèle d'une réflexion sur les services de proximité.

Développer les logements des étudiants (fiche action 17 du PLH)

- Accroître la part du locatif social dans l'offre globale en logements étudiants.
- Répondre aux besoins spécifiques des apprentis, des jeunes chercheurs et des étudiants en mobilité.
- Favoriser la diffusion d'informations pratiques auprès des étudiants.

Développer le logement des jeunes actifs (fiche action 18 du PLH)

- Améliorer la connaissance des besoins en logement du public jeune.
- Développer des partenariats pour proposer des dispositifs communs.

Améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage (fiche action 19 du PLH)

- Finaliser la création de l'aire d'accueil d'Escalquens.
- Réhabiliter l'aire d'accueil de Ramonville-Saint-Agne.
- Répondre aux préconisations du Schéma départemental d'accueil des gens du voyage notamment par la création d'une aire de grands passages et de terrains familiaux.

Soutenir l'amélioration du parc privé : Programme d'intérêt général Lutte contre l'habitat indigne, la précarité énergétique, et l'adaptation des logements au handicap et au vieillissement (fiche action 12 du PLH)

- Réhabiliter annuellement 35 logements du parc privé en priorisant les propriétaires occupants modestes.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Développement et promotion des énergies renouvelables sur les aires d'accueil des gens du voyage.

Mieux appréhender la gestion du parc locatif social, gérer de façon coordonnée la demande et les attributions de logements sociaux (fiche action 10 du PLH)

- Mettre en adéquation l'offre locative sociale avec la demande des ménages.
- Aller vers une gestion concertée du parc locatif social.

Accompagner la requalification de la copropriété dégradée "les Floralis" (fiche action 13 du PLH)

- Lancer et mettre en œuvre la Maîtrise d'œuvre urbaine et sociale pour le relogement des occupants.
- Conduire le Plan de sauvegarde des 274 logements de la copropriété : outil d'accompagnement de la copropriété jusqu'à sa démolition.
- Mener le relogement des 250 ménages résidants.

Développer l'accueil temporaire d'urgence et d'insertion (fiche action 14 du PLH)

- Gestion en réseau communes/Sicoval des dispositifs liés au logement et à l'hébergement.
- Recenser l'offre temporaire disponible.
- Créer les places manquantes au regard des objectifs réglementaires.
- Mettre en réseau les communes pour mutualiser l'offre.

Accompagner les ménages les plus défavorisés (fiche action 15 du PLH)

- Coordonner, mettre en réseau et accompagner les acteurs pour optimiser le recours aux dispositifs d'accès au logement, notamment pour les personnes les plus défavorisées.
- Contribuer au Fonds de solidarité pour le logement.
- Participer à la mise en œuvre du Plan départemental d'action pour le logement des personnes défavorisées.

Développer un accès égalitaire à l'information (fiche action 20 du PLH)

- Informer les ménages de l'offre disponible et des conditions d'accès aux différents parcs de logements.
- Fournir aux communes les outils nécessaires pour renseigner et orienter les ménages.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Proposer des logements de qualité aux publics spécifiques et adapter ces logements pour économiser l'énergie
- Développer les énergies renouvelables dans les logements

Les indicateurs

1. Nombre de logements réhabilités au titre de la performance énergétique et équipés en dispositifs utilisant les énergies renouvelables
2. Nombre d'aires ou de bâtiments disposant d'équipements utilisant les énergies renouvelables

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Sensibiliser à la gestion rationnelle des ressources naturelles dans les aires d'accueil des gens du voyage

L'indicateur

1. Consommation d'eau au travers du suivi des pré-paiements des fluides dans les aires d'accueil

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Satisfaire les besoins essentiels pour tous en matière de logement, lutte contre l'exclusion et la pauvreté

Les indicateurs

1. Nombre d'aides attribuées au Fonds de solidarité pour le logement
2. Nombre de ménages relogés dans le cadre du Plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle du territoire

Les indicateurs

1. Suivi de l'évolution du nombre de jeunes (25 à 35 ans)
2. Suivi de l'évolution des revenus des ménages présents sur le Sicoval

Pilotage

Commission pilote : Solidarité et Cohésion sociale

Pilote : Lucie VOINCHET

Direction : Aménagement, Urbanisme et Habitat

Services responsables :

DAUH : Cohésion et Mixité de l'habitat

DSAT : pôle Solidarités

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH, Travaux

Documents cadres :

- PLH du Sicoval 2010-2015
- Plan départemental d'accès au logement des personnes défavorisées (PDALPD)
- Accord collectif départemental pour le logement des personnes défavorisées
- Règlement intérieur Fonds de solidarité pour le logement (FSL)
- Plan départemental d'accueil d'hébergement et d'insertion (PDHI)
- Fichier partagé de la gestion de la demande locative sociale
- Programme d'intérêt général (PIG)
- Contrat local d'engagement (CLE)
- Protocole de lutte contre l'habitat indigne
- Schéma départemental d'accueil des gens du voyage

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Communes

Action Logement

Conseil Général de la Haute-Garonne

Etat

organismes HLM

Union Sociale pour l'Habitat

ANAH

Pôle de lutte contre l'habitat indigne

ADIL

CDC

CA

Associations

Conseil Syndical et Syndic des Floralis

Pact de la Haute-Garonne

CROUS

Région Midi-Pyrénées

CUGT

Établissements d'enseignement supérieur et de recherche

URHAJ

CLLAJ

SIEANAT

Partenariats et collaborations internes :

DSAT : services Cohésion sociale et Prévention,

Soutien éducatif

DDD : pôles Veille écologique, Bâtiments et Architecture

DAF

DEE : service Accompagnement des entreprises



Opération 14 : Prévenir et lutter contre la délinquance et les incivilités

Définition de l'opération

Cette opération concerne tous les domaines liés à la prévention, la sécurité et la protection des biens et des personnes. Dans ces domaines, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) s'engage à favoriser la coordination des acteurs stratégiques, dans un cadre partenarial et adapté aux problématiques réelles. Il intervient en tant qu'acteur ressource et acteur support auprès des communes et des autres acteurs locaux, à partir d'une démarche concertée. Il permet à l'ensemble des communes du territoire de bénéficier et de participer aux actions du CISPD.

L'objectif du CISPD est d'ancrer et de développer son activité dans le temps et dans l'espace.

Actions envisagées d'ici 2014

Poursuivre et développer la lutte et la prévention de l'insécurité routière

Poursuivre en prenant en compte plusieurs catégories de publics-cibles (jeunes populations, personnes âgées, etc.) : aide au montage de projet, financement et prêt de matériel pédagogique, coordination d'actions et d'activités, etc.

Promouvoir la citoyenneté et les questions de vivre-ensemble

- Impulser le développement d'actions en lien avec la promotion de la citoyenneté et de la civilité (questions de genre, sécurité routière, prévention de la violence, etc.).
- Accompagner les communes dans leurs objectifs de gestion des conflits d'usage et des conflits de voisinage : les bonnes pratiques, organisation de rencontres intercommunales, informations, etc.

Accompagner les communes et les partenaires du CISPD dans la lutte contre les incivilités

- Cofinancement d'un poste de garde-champêtre ; soutien aux dispositifs de veille, de surveillance ou de prévention situationnelle ; informations ; diffusion de bonnes pratiques, organisation de rencontres intercommunales ; mise en lien avec les acteurs pertinents ; etc.
- Agir sur le sentiment d'insécurité (ou de sécurité) des habitants.

Poursuivre et développer la lutte et la prévention des vols et des cambriolages

Poursuivre la sensibilisation des populations face aux risques de cambriolages de résidences.

Favoriser la sécurité des commerces, des banques et des entreprises

Permettre une meilleure sécurisation des commerces et des entreprises du territoire, par des initiatives ciblées par bassins d'activités, tout en anticipant les évolutions touchant le territoire.

Poursuivre et développer la lutte et la prévention des conduites à risques, des incivilités et de la délinquance touchant les sites naturels à protéger, leurs usagers et les riverains

Maintenir et développer une action de prévention en direction du site naturel des ramiers de l'Ariège, tout en favorisant la concertation et l'action conjointe des acteurs opérationnels en termes de sécurisation et de protection (équipe locale de veille).

Développer la lutte et la prévention des conduites à risques et des conduites addictives, en l'adaptant aux principales évolutions technologiques et sociales

Développer les efforts réalisés en matière de prévention des conduites à risques, en étendant à la fois le spectre des publics cibles (au-delà de la jeunesse), mais aussi les thématiques abordées.

Développer la justice de proximité, favoriser l'accès au droit et renforcer l'aide aux victimes sur l'ensemble du territoire de l'intercommunalité

Action transversale avec le domaine de la Cohésion sociale (Fiche opération 11)

Poursuivre les efforts entrepris en matière d'accès au droit sur le territoire de l'intercommunalité : le développement de l'accès au droit et l'expérimentation relative à la veille sociale sur les violences conjugales faites aux femmes.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Développer des stages d'écoconduite et de conduite conviviale.

Objectifs de développement durable

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Poursuivre l'action du CISPD en faveur d'un rapprochement entre la justice et les citoyens (justice de proximité), notamment en favorisant et en renforçant l'accès au droit, l'aide aux victimes et la lutte contre les discriminations pour l'ensemble des populations du territoire

L'indicateur

1. Statistiques d'activité du point d'accès au droit renforcé et des permanences d'accès au droit du territoire (nombre de visites, types d'affaires traitées...)

L'objectifs vis-à-vis de la cohésion sociale

- Pacifier les rapports entre les citoyens et rétablir un climat positif en matière de vivre ensemble, de cohabitation et d'usages des différents espaces

Les indicateurs

1. Interventions des gendarmes et des policiers municipaux, pour conflits d'usages, conflits de voisinage et conflits familiaux
2. Estimation du sentiment d'insécurité des habitants (enquêtes)
3. Evolution des incivilités et actes de vandalisme
4. Nombre de demandes de médiation conventionnelle
5. Nombre d'accidents routiers

Pilotage

Commission pilote : Groupe de travail CISPD

Pilote : Jacques OBERTI

Direction : Solidarités et Animation Territoriales

Service responsable : Cohésion sociale et Prévention

Transversalité avec les Commissions : Solidarité et Cohésion sociale ; Travaux ; Culture, Sport et Loisirs

Documents cadres :

- Charte intercommunale de sécurité et de prévention de la délinquance
- Plan national de prévention de la délinquance et d'aide aux victimes (2010-2012)
- Plan départemental de prévention de la délinquance (2008-2010)
- Plan départemental d'action de sécurité routière
- Document général d'orientation 2008-2011
- Plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies (2008-2011)
- Plan départemental de lutte contre les drogues et les toxicomanies (2009-2011)

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

L'ensemble des partenaires du CISPD (Cf. Charte du CISPD)

Partenariats et collaborations internes :

DSAT : pôle Solidarités

DEP : pôles Espaces naturels, Patrimoine et Logistique

DDD : pôle Veille écologique



Opération 15 :

Développer la solidarité internationale et la coopération décentralisée

Définition de l'opération

A travers les activités menées à la fois sur le Sicoval et trois collectivités locales africaines (Communautés rurales de Gandon et de Ndiébène Gadiol du Sénégal, Commune urbaine de Labé en Guinée), cette opération vise à :

- apporter une contribution solidaire et concrète à la résolution des problèmes internationaux actuels,
- diffuser l'expérience démocratique de la gestion des collectivités et des territoires du Sicoval et puiser dans l'expérience de ses partenaires des savoirs-faires notamment dans la gouvernance locale,
- offrir à la jeunesse de nouveaux espaces d'expériences, sur les plans éducatifs, culturels ou d'insertion professionnelle,
- sensibiliser aux enjeux de la solidarité internationale, promouvoir la tolérance et l'ouverture sur la richesse de l'inter culturalité, notamment auprès des jeunes, en soutenant la création de liens de fraternité avec des populations étrangères et l'organisation de manifestations sur ces thématiques,
- soutenir le renforcement des capacités d'intervention des acteurs de la solidarité internationale et de la coopération décentralisée à travers un appui à leur mise en réseau et à leur information/formation.

Actions envisagées d'ici 2014

Mettre en œuvre des actions de coopération décentralisée avec les collectivités africaines

- Renforcer les capacités de fonctionnement des collectivités locales partenaires (formations, construction et équipement de bâtiments communautaires...).
- Soutenir des opérations de développement durable au bénéfice des collectivités locales partenaires (reboisement, eau potable, assainissement, gestion des déchets...).
- Mettre en relation les acteurs des territoires partenaires (appui à la mise en place et à l'animation de jumelages, à l'organisation de séjours solidaires, à la réalisation de projets communs...).
- Mettre à la disposition des collectivités locales partenaires, des volontaires de solidarité internationale et/ou des services civiques et/ou des stagiaires.

- Proposer des outils (lettre électronique) et organiser des manifestations (Rencontres de la solidarité internationale) favorisant la mise en réseau et la professionnalisation des acteurs de la solidarité internationale.
- Promouvoir des activités de solidarité internationale auprès des populations, des agents et des élus du Sicoval notamment à travers la parution d'articles et l'organisation de séjours solidaires.

Promouvoir la solidarité internationale sur le Sicoval

- Soutenir des manifestations et des projets (dispositif Sicoval sans frontières, médiathèque solidaire, Forum de la solidarité internationale) visant la sensibilisation des populations du Sicoval, et notamment les jeunes, à la solidarité internationale et à la diversité culturelle.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Intégration d'un volet international dans le Plan Climat soutenant principalement l'aménagement de parcelles villageoises d'agroforesterie et les actions de reboisement.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Améliorer les capacités d'adaptation des populations et des territoires face à la désertification
- Lutter contre la déforestation en lien avec les métiers du bâtiment en favorisant les technologies alternatives
- Favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables dans les bâtiments communautaires

Les indicateurs

1. Surfaces reboisées
2. Nombre de bâtiments en terre compressée construits
3. Capacité énergétique des installations photovoltaïques

Les objectifs visant la protection des milieux et des ressources

- Promouvoir à travers des opérations de reboisement la création de micro écosystèmes favorables à la réinstallation et au développement de la faune et la flore locale (refuges)
- Favoriser la protection et la gestion rationnelle de la ressource en eau
- Promouvoir la stabulation du cheptel et l'intensification de l'élevage afin de réduire le surpâturage

Les indicateurs

1. Surfaces reboisées
2. Nombre de points de regroupement de déchets aménagés
3. Surface alimentaire valorisée pour l'alimentation animale

Les objectifs visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Favoriser l'accès à l'eau potable et à l'assainissement

- Améliorer la sécurité alimentaire des populations par l'aménagement de parcelles d'agroforesterie
- Soutenir le processus de décentralisation afin de promouvoir la démocratie locale et la bonne gouvernance

Les indicateurs

1. Nombre de points d'eau / bornes fontaines / sources créés ou réhabilités permettant un accès à une eau potable de qualité
2. Surface de parcelles d'agroforesterie aménagées
3. Nombre d'infrastructures communautaires construites

Les objectifs vis-à-vis de la cohésion sociale

- Faciliter la réalisation d'expériences personnelles et professionnelles dans un contexte interculturel pour les habitants du Sicoval, notamment les jeunes
- Permettre aux populations et aux acteurs de la société civile des collectivités locales partenaires Nord et Sud d'échanger, de tisser des liens et de mener des projets communs
- Sensibiliser les populations à la solidarité internationale et à la diversité culturelle

L'indicateur

1. Nombre de manifestations sur la thématique de la solidarité internationale et la diversité culturelle organisées ou soutenues

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Promouvoir la création d'activités locales génératrices de revenus et favoriser l'écoulement des productions

Les indicateurs

1. Nombre de parcelles d'agroforesterie aménagées
2. Nombre de formations aux bénéfices des élus et des techniciens des collectivités locales

Pilotage

*Commission pilote : Groupe Coopération décentralisée
Pilote : Henri AREVALO*

Direction : Solidarités et Animation Territoriales

Service responsable : Coopération décentralisée

Transversalité avec les Commissions : Travaux ; Politique de l'eau ; Environnement ; Collecte, Traitement et Valorisation des déchets ; Solidarité et Cohésion sociale

Documents cadres :

- Protocoles d'accord de coopération décentralisée avec les collectivités locales partenaires accompagnés des programmes d'actions et des fiches actions
- Charte Sicoval sans frontières
- Convention de partenariats avec certains acteurs centraux dans le dispositif de coopération : France volontaires, Agence régionale de développement de St Louis (ARD), Université du Mirail
- Convention de financement avec les bailleurs extérieurs : Ministères, Agence de l'eau Adour-Garonne

Partenariats et collaborations :

*Partenaires extérieurs :
Ministères (Affaires étrangères et européennes ; Immigration, intégration et développement solidaire) et représentations françaises à l'étranger (Ambassade, SCAC) ; Agence de l'eau Adour-Garonne ; France volontaires ; Région Midi Pyrénées ; Partenaires locaux du Sénégal : Communautés rurales de Gandon et de Ndiébène Gondiol, services techniques déconcentrés, ARD ; Partenaires locaux de la Guinée : Commune Urbaine de Labé, Ecodév, services techniques déconcentrés*

Partenariats et collaborations internes :

*DSAT : service Soutien éducatif, cellule Animation DCOM
DAF
DEP*



Opération 16 :

Développer et diversifier les activités culturelles, sportives et de loisirs

Définition de l'opération

Cette opération vise à offrir à tous un accès aux activités culturelles, sportives et de loisirs de qualité, en favorisant la mise en réseau et la valorisation des activités existantes sur les communes.

Cette opération cherche également à conforter les acteurs culturels, sportifs et de loisirs et à les renforcer dans cette posture. Ils sont des maillons indispensables à la réalisation d'une politique culturelle, sportive et de loisirs. Les structures peuvent aussi bien être associatives, issues de l'économie sociale et solidaire, des artistes professionnels ou en voie de professionnalisation.

Actions envisagées d'ici 2014



Accompagner les acteurs culturels et sportifs

- Mettre en œuvre le dispositif de consolidation des acteurs associatifs.
- Conclure des conventions pluriannuelles d'objectifs.
- Mettre en place un kit « manifestations » pour accompagner les associations dans le montage et l'organisation de la manifestation.
- Organiser des temps d'échanges et de rencontres entre les acteurs culturels, sportifs et les collectivités locales.
- Former et valoriser les bénévoles.



Développer l'offre sportive, culturelle et de loisirs sur le Sicoval

- Créer et faire vivre un portail internet des associations.
- Définir et mettre en œuvre une politique de mutualisation des services culturels et artistiques fondamentaux (prise de compétence, mutualisation...) dans les domaines de l'enseignement musical et de l'éducation artistique, et de la lecture publique.
- Mettre en place une politique événementielle, comme vecteur d'identité territoriale, de lien social et de promotion des activités culturelles et sportives en permettant un meilleur maillage du territoire :
 - soutien d'événements existants et accompagnement de leur pérennisation,
 - co-organisation des manifestations et/ou des actions (Randovales, Lire en tong, rencontres culturelles et sportives...),
 - mise en place d'un transport collectif.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Organisation des Randovales dans une démarche d'éco-manifestation.
- Mise en œuvre de cette démarche pour les autres événements menés ou soutenus par le Sicoval.

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Réflexion sur les déplacements lors de l'organisation de manifestations (transport en commun, covoiturage, mode doux)
- Organisation de toutes les manifestations en démarche éco-responsable

L'indicateur

- 1- Bilan Carbone® des manifestations

Les objectifs visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Favoriser et valoriser l'implication bénévole dans les associations comme engagement citoyen
- Permettre à chaque habitant de trouver une offre diversifiée et de qualité en matière culturelle et sportive

Les indicateurs

1. Nombre de bénévoles participants aux rencontres et aux formations mises en place
2. Nombres d'actions et de manifestations soutenues de nature et de thématiques différentes

Les objectifs vis-à-vis de la cohésion sociale

- Stimuler dans l'engagement associatif, une relation étroite entre jeunes et anciens bénévoles pour un partage d'expériences et de compétences
- Veiller au maillage du territoire entre l'urbain et le rural dans les manifestations soutenues et les actions mises en œuvre

Les indicateurs

1. Nombre de spectacles délocalisés dans le cadre des grosses manifestations culturelles soutenues
2. Nombre d'associations culturelles et sportives
3. Nombre d'adhérents dans les structures d'éducation musicale et les associations subventionnées par les communes

Pilotage

Commission pilote : Culture, Sport et Loisirs

Pilote : Henri AREVALO

Direction : Solidarités et Animation Territoriales

Service responsable : Politique Sportive, Culturelle et de Loisirs

Transversalité avec la Commission Travaux

Documents cadres :

- Projets culturel et sportif du territoire

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :
Communes
Structures d'enseignement musical
ADDA
Médiathèque départementale
Associations subventionnées
DRJSCS
CLAP
CDOS

Partenariats et collaborations internes :

DAF
DCOM
DSAT
DEP



Opération 17 : Mailler le territoire d'équipements culturels et sportifs

Définition de l'opération

Cette opération vise à mettre en place un maillage du territoire en matière d'équipements culturels et sportifs, en se basant sur une logique territoriale et différenciée selon les besoins. L'objectif est de favoriser soit des équipements de proximité, soit des équipements structurants. Le principe de cette opération est de permettre la découverte et la pratique culturelle et sportive dans de bonnes conditions.

Il s'agira également de maintenir les équipements culturels et sportifs existants en bon état, tout en créant de nouveaux équipements pour rattraper le déficit actuel et prendre en compte l'accroissement des populations du territoire.

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Prendre en compte des critères énergétiques dans tous les projets d'équipements culturels et sportifs
- Réaliser des améliorations énergétiques d'équipements existants (diagnostics et travaux)
- Identifier les équipements de proximité dans un schéma directeur permettant de limiter les déplacements

Les indicateurs

1. Emissions de gaz à effet de serre par équipement
2. Nombre de kilomètres effectués par mode de déplacement pour pratiquer un sport

Les objectifs visant la protection des milieux et des ressources

- Respecter la biodiversité et les écosystèmes dans la mise en œuvre du Schéma directeur du réseau de randonnée

L'indicateur

1. Nombre de km de chemins de randonnée aménagés

Les objectifs visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Permettre à un plus grand nombre d'avoir accès aux équipements à proximité

L'indicateur

1. Part des habitants proches d'un équipement sportif et culturel

Actions envisagées d'ici 2014



• Finaliser et engager la mise en œuvre :

- du schéma directeur des piscines,
- d'un schéma directeur des équipements culturels et sportifs de proximité,
- du schéma directeur du réseau de randonnée.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Rénovation/démolition de piscines existantes et construction de nouveaux équipements HQE.
- Développement de la gestion différenciée des chemins de randonnée.

Pilotage

Commission pilote : Culture, Sport et Loisirs

Pilote : Henri AREVALO

Direction : Solidarités et Animation Territoriales

Service responsable : Politique Sportive, Culturelle et de Loisirs

Transversalité avec les Commissions : Travaux, Aménagement de l'espace et PLH

Documents cadres :

- Schéma directeur des piscines
- Schéma directeur du réseau de randonnée
- Projets culturel et sportif du territoire

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Etat ; Région Midi-Pyrénées ; Conseil Général de la Haute-Garonne ; association Caminarem ; Communes ; associations locales de randonneurs, chasseurs, VTT, équestres...

Partenariats et collaborations internes

DEP : service Réseau de randonnée

DDD : pôles Bâtiments et Architecture, Veille écologique

DAUH : service Urbanisme

DAF

Le Sicoval : Terre d'écocitoyenneté

- Vivre en écocitoyen en privilégiant l'exemplarité

52-61

- Opération 18 : Réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique

- Opération 19 : Préserver et développer la biodiversité présente sur le territoire

- Opération 20 : Lutter contre les nuisances et les pollutions

- Opération 21 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques avec une gestion globale de l'eau

- Opération 22 : Mettre en œuvre un programme local de prévention des déchets

- Développer une culture de la participation

62-65

- Opération 23 : Promouvoir et mettre en œuvre une gouvernance de proximité

- Opération 24 : Développer une communication citoyenne



Opération 18 :

Réduire les émissions de gaz à effet de serre et adapter le territoire au changement climatique

Définition de l'opération

L'objet de cette fiche opération est de mettre en œuvre le Plan Climat Energie Territorial (PCET) et l'évaluer.

Le but à atteindre est de réduire à minima de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020 et engager la production d'énergies renouvelables.

Actions envisagées d'ici 2014

Mettre en œuvre le Plan Climat : animation, évaluation, financements

- Mettre en place un Club Climat ouvert aux acteurs engagés dans la démarche de Plan climat du Sicoval.
- Mettre en place des chartes et des conventions avec les acteurs du territoire.
- Créer un observatoire pour le suivi du programme d'actions du Plan climat.
- Mettre en place l'évaluation de la démarche Plan climat du Sicoval.
- Valoriser dans les présentations budgétaires les initiatives Climat. Exemple : une économie d'énergie sert à financer des investissements générant d'autres économies d'énergie.
- Mettre en place de certificats d'économies d'énergies (sans revente systématique).

Mettre en œuvre le programme d'actions du Plan Climat sur les volets atténuation et adaptation



- Créer des expositions.
- Engager chaque commune dans au moins une action opérationnelle relevant du PCET.
- Appuyer et développer l'agriculture périurbaine : diversification (adaptation), circuits courts (atténuation).
- Inciter les entreprises à la mise en place d'un système de gestion environnementale de leurs sites.
- Participer à des réseaux d'échanges et de retours d'expérience.
- Finaliser des étiquettes énergies des bâtiments.
- Revoir la Charte Qualité Habitat en fonction des objectifs du PCET.
- Intégration d'un volet international dans le Plan climat soutenant principalement l'aménagement de parcelles villa-geoises d'agroforesterie et les actions de reboisement.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Adopter un programme d'actions interne afin de réduire à minima de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de la structure Sicoval et engager la production d'énergies renouvelables.
- Suivre les émissions de gaz à effet de serre de la collectivité.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Atteindre -20 % minimum de gaz à effet de serre d'ici 2020.

Les indicateurs

1. Suivi du Bilan Carbone® de 2010 annuel avec l'outil CLIMAGIR (ORAMIP/OREMIP)
2. Suivi des productions d'énergies renouvelables

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Limiter les effets du changement climatique et par conséquent limiter la perte de biodiversité

L'indicateur

1. Suivi de l'évolution de la présence d'espèces d'arbres locales et suivi de la pluviométrie

L'objectif visant à développer des modes de productions et de consommation responsables

- Prendre en compte le critère d'atténuation (diminution des gaz à effet de serre) et/ou d'adaptation au changement climatique dans tous les projets d'aménagement et de construction du Sicoval ainsi que dans ses règles d'achats

L'indicateur

1. Pourcentage de marchés qui prennent en compte ces critères

Pilotage

Commission pilote : Environnement

Pilote : Arnaud LAFON

Direction : Développement Durable

Service responsable : Veille écologique

Transversalité avec les Commissions :

toutes les Commissions

Documents cadres

- Agenda 21
- Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie
- Programme d'action du Plan Climat Energie Territorial
- Charte Qualité Habitat

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Ademe

Région Midi-Pyrénées

Etat (DREAL, DDT)

Europe (Feder)

Acteurs du territoire : associations, entreprises, habitants

Chambres consulaires

Soleval

ARPE

Communes

Autres collectivités

Partenariats et collaborations internes :

Toutes les Directions



Opération 19 :

Préserver et développer la biodiversité présente sur le territoire

Définition de l'opération

L'objet de cette fiche opération vise à prendre en compte la biodiversité dans les projets et à développer des projets visant à la préserver, à la restaurer et à la développer.

Actions envisagées d'ici 2014

- Plan d'action « abeille » : mettre en place un plan d'action visant à protéger les abeilles et leur milieu.
- Créer une réserve naturelle régionale.
- Développer la gestion différenciée des espaces verts auprès des communes et des entreprises du territoire.
- Mettre en œuvre et développer le plan de gestion des ramiers.
- Suivre et participer au Plan Garonne.
- Mettre en place des conventions Natura 2000.
- Limiter les pollutions d'origine phytosanitaires dans les sols et cours d'eau (PAT Hers mort-Girou...).
- Développer un volet « biodiversité » dans la Charte Qualité Habitat et du Système de Management Environnemental (SME).
- Identifier les biotopes de notre territoire (à travers les documents d'urbanisme, mode participatif...).
- Réaliser un schéma directeur des trames vertes et bleues.
- Réaliser un diagnostic et une cartographie des espaces naturels remarquables.
- Réaliser une communication institutionnelle en direction des habitants, des entreprises et des agriculteurs sur la préservation de la biodiversité.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Gestion différenciée des espaces verts qui amène à une réduction et une optimisation de l'utilisation de carburant et la suppression des intrants azotés ou phytosanitaires.

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- S'adapter au changement climatique

L'indicateur

1. Débit d'étiage

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Préserver et développer la biodiversité (objet de cette opération)

Les indicateurs

1. Taux de mortalité des abeilles
2. Surfaces des espaces non couverts par des mesures de protection

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Favoriser les interactions avec le biotope humain : pollinisation des cultures, équilibre des espèces et limitation des envahissantes et nuisibles (allergies...), bien-être des habitants

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Développer des projets de construction, d'aménagement respectueux de l'environnement, restaurer des continuités écologiques (trames vertes et bleues)

L'indicateur

1. Nombre de projets respectant cet objectif

Pilotage

Commission pilote : Environnement

Pilote : Arnaud LAFON

Direction : Développement Durable

Service responsable : Veille écologique

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH

Travaux

Politique de l'eau

Economique et Emploi

Solidarité et Cohésion sociale

Documents cadres

- Plan de gestion des ramiers
- PAT Hers mort-Girou
- Plan de gestion et règlement de la RNR
- ZNIEFF
- ZICO
- Conventions Natura 2000

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Gestionnaire de la réserve

Chambre d'agriculture

Agence de l'eau Adour-Garonne

DREAL

DDT

ARPE

Communes

Partenariats et collaborations internes :

DAUH : pôle Aménagement et services Action foncière, Politique du logement

DSAT

DEP : services Eau et Assainissement, Déchets, pôle Espaces naturels

DEE : pôle Action économique

DAF

Autres ressources



Opération 20 : Lutter contre les nuisances et les pollutions

Définition de l'opération

L'objet de cette fiche opération est de suivre les pollutions et les nuisances sur le territoire, de les prendre en compte dans les projets et de concevoir un plan d'actions afin de les limiter.

Actions envisagées d'ici 2014

Actions prioritaires

- Etablir un tableau de bord des pollutions et nuisances sur le territoire.
- Informer les habitants et les usagers sur les pollutions subies.
- Etudier et diminuer les impacts environnementaux de tous les chantiers communautaires En particulier : rivières, espaces verts, chemins de randonnée, routes et bâtiments.
- Réaliser les cartographies des nuisances sonores, des sols potentiellement pollués et des ICPE.

- Repérer les anciennes gravières et analyser la qualité des nappes phréatiques.
- Communication sur les espèces nuisibles du territoire.
- Lancement d'un travail auprès de RTE sur les lignes haute-tension et très haute-tension.

Actions moins prioritaires

- Participer aux différentes instances de concertation et de décision (CLIC, SPPPI, SRCAE,...).
- Suivre le classement sonore des infrastructures terrestres.
- Suivre les plans d'exposition au bruit.
- Suivre le Plan de Protection de l'Atmosphère.
- Suivre les mesures d'ozone de la station de Montgiscard et participation à l'Oramip.
- Déterminer de manière concertée avec les opérateurs l'implantation des antennes relais.
- Elaborer une charte entre le Sicoval et les opérateurs de téléphonie mobile.
- Repérer les déchets sauvages et mettre en place des actions pour les résorber.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- *Etude des impacts environnementaux et sanitaires des pratiques de la collectivité et mise en œuvre de solutions : charte chantier vert, démarche HQE, prise en compte dans les CCTP travaux.*

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Suivre les polluants dans l'air

L'indicateur

1. Dépassement des seuils de protection de la santé

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Suivre les polluants

L'indicateur

1. Suivi de la qualité des cours d'eau

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Mesurer les pollutions dans l'air, dans l'eau
- Suivre les nuisances électromagnétiques

L'indicateur

1. Nombre d'habitants exposés au bruit

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Etudier les impacts environnementaux et sanitaires des travaux sur le territoire

L'indicateur

1. Nombre de chantiers labellisés (HQE, chantier bleu...) du Sicoval et des communes

Pilotage

Commission pilote : Environnement

Pilote : Arnaud LAFON

Direction : Développement Durable

Service responsable : Veille écologique

Transversalité avec les Commissions :

Travaux ; Collecte, Traitement et Valorisation des déchets ;
Aménagement de l'espace et PLH,
Transports et Déplacements

Documents cadres

- Schéma Régional du Climat, de l'Air et de l'Energie
- Charte Qualité Habitat du Sicoval

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Etat : DREAL, DDT

ORAMIP

ARPE

RTE

Opérateurs de téléphonie mobile

Tisséo

opérateurs HLM en relation avec des opérateurs de téléphonie (contrats cadre nationaux)

Partenariats et collaborations internes :

DAUH

DDD : pôle Transports et Déplacements

DAF : Centre des ressources

DEP : services Voiries et Réseaux communautaires,
Déchets, pôle Espaces naturels



Opération 21 : Préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques avec une gestion globale de l'eau

Définition de l'opération

L'objectif général est d'atteindre à l'horizon 2020, le bon état des eaux et des milieux aquatiques défini dans le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Bassin Adour-Garonne (SDAGE), ainsi qu'une gestion économe des eaux. Pour cela, cette opération vise à renforcer la gouvernance de l'eau, par la mise en œuvre d'un Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Sicoval (PAGE). Par ailleurs, cette opération prend en compte les actions d'entretien, de restauration des cours d'eau et de gestion des zones humides, ainsi que le respect d'un débit minimal dans les rivières en étiage. L'objectif est également de réduire les sources de pollution diffuses et de réduire les pollutions concentrées.

Actions envisagées d'ici 2014

Gouvernance de l'eau

Planifier l'action

- Finaliser le Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Sicoval (PAGE 2012).
- Participer à l'élaboration des SAGE Hers mort et Garonne (fin en 2015).

Observer, contrôler et évaluer l'action

- Monter un observatoire des données sur l'eau (ressources et usages) en Sicoval, incluant les indicateurs réglementaires.
- Poursuivre le programme de suivi de la qualité des cours d'eau du Sicoval.
- Etablir et initialiser le tableau de bord du PAGE.

Partager l'action avec toutes les catégories d'acteurs

- Traduire le PAGE en contrat territorial de l'eau avec les partenaires institutionnels (2012).
- Sensibiliser les habitants et les scolaires (fiche opération 24) à la gestion économe et non polluante des eaux et à la protection des milieux aquatiques.
- Améliorer le fonctionnement de la Commission Consultative des Usagers des Services Publics Locaux.
- Poursuivre l'action Eau de la coopération décentralisée.

Réhabiliter les cours d'eau et les milieux aquatiques

Restaurer et entretenir les cours d'eau

- Exécuter le plan de gestion des 15 ruisseaux communautaires (restauration, entretien de la végétation avec objectif de restauration et maintien du bon état hydromorphologique sur 90 km de rivières).
- Restaurer et aménager l'Hers mort avec le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers (SMBVH).

Gérer les zones humides (fiche opération 19)

- Gestion des ramiers, contrat Natura 2000 Ariège, projet ConfluenceS Ariège-Garonne.

Gérer l'eau en période sèche

- Promouvoir dans les SAGE le respect d'un débit minimum des cours d'eau en période d'étiage (DOE).
- Promouvoir des actions d'économie d'eau chez les habitants (sensibilisation et plaquettes d'information), dans les collectivités (arrosage des espaces verts publics) et dans les entreprises.
- Engager la mise en place d'une tarification incitative aux économies d'eau.

Connaître et réduire les sources de pollution diffuses

- Soutien à la promotion de l'agriculture raisonnée et biologique (Plan d'action Hers mort-Girou, SAGE).
- Gestion différenciée des espaces verts du Sicoval et formation des personnels communaux (Objectif Zéro Phyto).
- Mise en conformité des rejets industriels dans le réseau collectif après inventaire et enquête.
- Réduction des sources de pollution toxiques par actions auprès des branches professionnelles (fiche opération 22).

Réduire les sources de pollution concentrées (fiche opération 5)

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Gestion différenciée des milieux naturels qui amène à une réduction de la pollution par les pesticides et une optimisation de l'utilisation des outils et des moyens.
- Prise en compte du bilan énergétique dans l'ensemble des projets et optimisation de l'utilisation des outils et des moyens vers une diminution des gaz à effet de serre

Objectifs de développement durable



L'objectif visant l'atténuation du changement climatique et qui contribue à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- S'adapter aux changements climatiques prévisibles dans le domaine de la gestion de l'eau

L'indicateur

1. Suivi des débits des cours d'eau

L'objectif visant la protection des milieux et des ressources

- Réhabiliter les cours d'eau et les milieux aquatiques et préserver la ressource en eau et les zones humides pour atteindre le bon état écologique des masses d'eau

Les indicateurs

1. Suivi de la qualité des cours d'eau
2. Consommation maximum en eau
3. Consommation d'eau potable par habitant

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Maintenir un cadre de vie de qualité aux abords des milieux aquatiques et la salubrité des cours d'eau

L'indicateur

1. Suivi des débits des cours d'eau

L'objectif visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Optimisation des moyens mis en œuvre par une gestion intégrée et différenciée des cours d'eau et des milieux naturels

L'indicateur

1. Nombre d'hectares d'espaces verts en gestion différenciée sur le territoire

Pilotage

Commission pilote : Politique de l'eau

Pilote : Michèle GARRIGUES

Direction : Environnement et Patrimoine

Service responsable : Rivières

Transversalité avec les Commissions :

Aménagement de l'espace et PLH, Environnement

Documents cadres

- DCE
- LEMA
- SDAGE Adour-Garonne
- SAGE Hers mort-Girou
- SCOT
- PLU
- PPRI Hers mort-Girou
- Plan directeur pour l'aménagement des abords du Canal du Midi

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

Agence de l'eau Adour-Garonne

MISE

DREAL

SAFER

Région Midi-Pyrénées

Conseil Général de la Haute-Garonne

FREDEC

SMBVH

Agriculteurs

Riverains

Associations

Chambre d'agriculture

ARPE

DDT

SMEA

Partenariats et collaborations internes :

DDD : pôle Veille écologique

DAUH : service Urbanisme

DEP : pôle Espaces naturels



Opération 22 :

Mettre en œuvre le programme local de prévention des déchets

Définition de l'opération

L'objet de cette opération est de mettre en place un programme local de prévention pour réduire la production d'ordures ménagères sur le Sicoval. Le but est d'atteindre à minima les objectifs du Grenelle Environnement, à savoir réduire de 7 % la production de déchets ménagers et assimilés par habitant, pendant les 5 prochaines années.

Actions envisagées d'ici 2014

Mettre en place un programme local de prévention

- Diagnostic du territoire (atouts et handicaps, gisement des déchets et acteurs relais).
- Evaluation des principaux gisements d'évitement et de détournement.
- Définition des objectifs de réduction à atteindre pour chacun de ces gisements et les moyens à mettre en œuvre pour réduire la quantité et la toxicité des déchets.
- Mise en place d'un dispositif de suivi, d'évaluation et d'amélioration continue du programme.

Actions de prévention quantitative : travailler sur les gisements les plus importants



- Verre : optimisation du réseau de collecte en apport volontaire (localisation, propreté des abords...).

Déchets organiques :

- développement du programme de compostage (pavillons, immeubles et lombricompostage), optimisation de l'utilisation des composteurs individuels en place,
- travail sur le gaspillage alimentaire.

Papier :

- Pour les habitants : développement de l'utilisation du Stop Pub et des alternatives (Internet...),
- Pour les professionnels : étude sur la mise en place d'une collecte généralisée des papiers sur tout le Sicoval.

Actions de prévention qualitative : les gisements toxiques



- Evaluation et optimisation des filières en place (DASRI, piles, ampoules, déchets toxiques en déchèteries...).
- Etude de nouvelles filières (pneus, amiante...).
- Sensibilisation des usagers sur des alternatives à ces produits.

Eviter la production de déchets

- Broyage : évaluation et optimisation du fonctionnement actuel, développement du service.
- Actions pour favoriser les achats éco-responsables (sensibilisation et information des habitants, mobilisation des relais : moyennes surfaces, marchés de plein vent...).
- Actions pour favoriser la réparation, le réemploi... (sensibilisation et information des habitants, mobilisation des relais : club CERES, Chambres consulaires...).

Maîtriser la redevance

- Poursuite du programme d'optimisation des collectes :
 - étude pour généraliser un service pavillon (1 collecte ordures ménagères par semaine et 1 collecte sélective tous les 15 jours) et un service immeuble (2 collectes ordures ménagères par semaine et 1 collecte sélective par semainel),
 - réflexion sur la collecte du verre en porte à porte : problématique de la caisse, faisabilité de dispositif de colonne enterrée...,
 - réflexion sur les prochaines opérations d'urbanisation (postes fixes).
- Redevance incitative : étude de faisabilité et mise en œuvre si décision favorable

Travailler sur la souplesse et la réactivité de la collecte, l'implication des agents, avoir la connaissance du territoire

- Etude de faisabilité de la régie totale ou partielle (sur un secteur et/ou sur un flux), et mise en œuvre si décision favorable.



Sensibiliser (cibles à privilégier)

(fiche opération 24)

- Les habitants et notamment ceux en collectif.
- Les écoles (maternelles et primaires) et centres de loisirs.
- Les élus du Sicoval et des 36 communes.
- Les publics relais (associations de quartier, moyennes surfaces, commerces de proximité, chambres consulaires...).

Suivre, évaluer et améliorer en continu les actions

- A prévoir pour toutes les actions engagées
- Etude de la faisabilité et de la pertinence d'y inclure un Bilan Carbone®.

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- *Tri des papiers de bureau : évaluation et optimisation du fonctionnement actuel sur le Sicoval, développement de ce service sur les 36 communes.*
- *Ici aussi je trie : évaluation et optimisation du fonctionnement actuel.*
- *Gaspillage alimentaire : étude sur les actions à mettre en place dans les cantines scolaires et centres de loisirs.*
- *Sensibilisation des personnels du Sicoval et des 36 communes.*
- *Réalisation d'un Bilan Carbone® sur les services en place et projet.*

Objectifs de développement durable



Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Réduire les kilomètres parcourus par le transport des déchets (collecte, déchèterie, déplacement des usagers...)
- Réduire les quantités de déchets et orienter vers les filières de valorisation
- Réduire les émissions induites par la fabrication de nouveaux déchets

Les indicateurs

1. Emission de gaz à effet de serre émises en tonne de déchets transportés
2. Résultats des Bilans Carbone® du système de collecte et de traitement des déchets

Les objectifs visant la protection des milieux et des ressources

- Changer les comportements des usagers vers des modes de consommation plus respectueux

L'indicateur

1. Evolution des tonnages collectés par habitant dont déchets toxiques (déchets ménagers et assimilés)

L'objectif visant l'épanouissement de tous les êtres humains

- Maîtriser la redevance déchets

L'indicateur

1. Evolution des tarifs de redevance, des impayés et des dossiers gérés par les CCAS

L'objectif vis-à-vis de la cohésion sociale

- Développer le volet communication avec les usagers, favoriser la concertation des acteurs du territoire

Les indicateurs

1. Nombre de réunions réalisées pour chaque projet/taux de participation
2. Nombre de personnes sensibilisées par les actions des animateurs Environnement

Les objectifs visant à développer des modes de production et de consommation responsables

- Réduire les quantités de déchets
- Orienter vers des filières de valorisation

Les indicateurs

1. Evolution des tonnages collectés par habitant (déchets ménagers et assimilés)
2. Taux de valorisation des déchets ménagers et assimilés par mode de valorisation

Pilotage

Commission pilote :

Collecte, traitement et valorisation des déchets

Pilote : Georges SALEIL

Direction : Environnement et Patrimoine

Service responsable : Déchets

Transversalité avec les Commissions :

Environnement

Politique de l'eau

Documents cadres

- Plan départemental de gestion des déchets ménagers et assimilés
- Futur plan de prévention du Conseil Général,
- Lois Grenelle 1 et 2

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

ADEME

Eco Emballages

Conseil Général de la Haute-Garonne

Agence de l'eau Adour-Garonne

Chambres consulaires

ARPE

Autres publics relais en cours d'étude

Partenariats et collaborations internes :

DDD : pôle Veille écologique

DAUH : urbanisme et ADS

DEP : service Relation aux usagers,
pôle Gestion administrative et Qualité des services

DCOM

DEE

Opération 23 :

Promouvoir et mettre en œuvre une gouvernance de proximité

Définition de l'opération

Cette opération vise à mettre en place une démocratie locale de proximité, en favorisant la participation citoyenne dans les projets communaux et intercommunaux et en améliorant les processus de décision au sein de la collectivité, dans la relation communes/Sicoval et entre les communes du Sicoval. La gouvernance permet également de renforcer les coopérations avec d'autres collectivités, notamment dans le cadre du pôle métropolitain.

L'objectif est de mettre en œuvre des politiques publiques différencierées sur le territoire, d'enrichir l'Agenda 21 et de permettre le « faire ensemble » dans l'intérêt collectif. Ceci renforcera le lien social et la cohésion entre les territoires.

Actions envisagées d'ici 2014

Améliorer la gouvernance au sein de la collectivité

- Evaluer la mise en œuvre du guide des élus pour améliorer le fonctionnement des instances de propositions et de décisions du Sicoval.
- Développer des actions d'information et de formation des élus.

Améliorer les relations communes/Sicoval et entre communes du Sicoval

- Elaborer une Charte de la gouvernance.
- Expérimenter les bassins de vie.
- Evaluer l'expérimentation des bassins de vie, en vue d'une éventuelle pérennisation.
- Mener un débat sur le rôle des élus aux niveaux intercommunal et communal.

Définir et mettre en œuvre une politique de participation citoyenne et de concertation

- Relancer la Commission Consultative des Services Publics Locaux.
- Dupliquer les expérimentations communales innovantes (missions extramunicipales...).
- Mettre en réseau les expérimentations citoyennes (Forum citoyen).
- Préparer la mise en place d'un Conseil de développement.
- Examiner l'opportunité de mettre en place un Conseil intercommunal des jeunes.
- Mettre en place des conseils d'établissement (pour le CIAS).

Améliorer la coopération avec les autres collectivités

- Travailler en coopération avec les collectivités de l'aire urbaine touloise à la mise en place d'un pôle métropolitain.

Action éco-exemplaire du Sicoval

- Mise en place d'une gouvernance de proximité par bassins de vie.

Objectifs de développement durable

Les finalités et objectifs

- Mieux faire connaître les enjeux du développement durable et les initiatives du territoire
- Etre à l'écoute et impliquer les citoyens pour optimiser l'action publique
- Faire que le plus grand nombre participe et contribue au développement durable de notre territoire

Les indicateurs

1. Nombre d'actions de concertation
2. Part, nombre, âge, origine géographique et diversité des habitants et acteurs contribuant à l'Agenda 21
3. Part des actions de l'Agenda 21 initiées par des habitants ou des acteurs du territoire
4. Appréciation des habitants sur les moyens de participation mis à leur disposition
5. Taux d'abstention aux élections communales

Pilotage

Commissions pilotes et/ou associées :

Agenda 21

Atelier Gouvernance externe

Groupe Administration générale

Pilote : Françoise EMERY

Directions : Développement Durable,
Administration et Finances

Service responsable : Agenda 21,
Evaluation des politiques publiques

Services associés :

DSAT : pôle Animation territoriale

DCOM : pôle Communication et Participation citoyenne

DAF : service Suivi des assemblées et Logistique

Transversalité avec les Commissions :

l'ensemble des commissions et groupes du Sicoval

Partenariats et collaborations :

Partenaires extérieurs :

ARPE

Région Midi-Pyrénées

Ademe

DREAL

UNADEL

Tous les acteurs du territoire

Partenariats et collaborations internes :

Tous les services du Sicoval

Toutes les communes du territoire

Documents cadres

- Charte de la gouvernance
- Guide des Elus

Opération 24 : Développer une communication citoyenne

Définition de l'opération

Cette opération vise à développer, au travers d'un plan d'actions, une communication qui place le citoyen et la dimension humaine au cœur de la démarche, avec pour enjeux :

- de permettre aux acteurs du territoire de s'approprier le Sicoval et les grands enjeux du territoire,
- d'encourager l'action citoyenne par la participation des acteurs à la vie locale et le développement de comportements écocitoyens et solidaires,
- de conforter la position du Sicoval comme acteur à part entière au sein de la grande agglomération toulousaine, et cultiver l'image d'une intercommunalité solidaire, responsable, dynamique et innovante.

Actions envisagées d'ici 2014



Organiser l'information afin de mieux faire connaître le Sicoval

- Ajuster les messages de communication et l'identité visuelle du Sicoval.
- Moderniser et diversifier les outils de communication :
 - redéfinir la ligne éditoriale des publications périodiques (Sicoval Info...) et développer leur complémentarité avec les outils numériques,
 - élaborer une stratégie de communication numérique et développer les outils : site Internet interactif, Extranet et Intranet collaboratif, newsletters ciblées et thématiques, panneaux d'information numérique sur le territoire, mobiles...
 - publier des guides pratiques sur les services (au format papier) à destination des habitants, des élus, des agents, en complémentarité avec les outils numériques.
- Développer la communication visuelle sur le territoire : affichage (événements...), signalétique (patrimoine, chantiers, entrées de villes...), panneaux d'information numérique sur le territoire (mutualisés avec les communes)...
- Organiser des campagnes de communication thématiques utilisant différents médias, notamment l'affichage, pour faire connaître une action, une grande politique.
- Développer les outils valorisant l'identité du Sicoval : « Pass-découverte du territoire », concours de photos sur un thème lié au territoire, plaquette/livre sur l'histoire du Sicoval.



Développer les relations de proximité, les échanges, la participation citoyenne, et valoriser la dimension humaine du Sicoval

- Définir et mettre en œuvre un dispositif de communication et de participation citoyenne pour accompagner les « chantiers » du Sicoval (quartiers d'habitat, zones économiques, équipements, voirie...).
- Ouvrir des espaces de débat et d'échange d'idées lors de temps de rencontre (réunions publiques, soirées-débat...), dans le cadre des publications périodiques, des sites Internet, Extranet et Intranet.
- Mettre en place des « visites découverte » thématiques (territoire, chantier...), ciblées selon les publics.



Développer une communication responsable, encourager les comportements écocitoyens et solidaires, sensibiliser aux questions du développement durable

- Développer les animations de sensibilisation auprès des jeunes, des salariés et du grand public sur le territoire : interventions dans les écoles, stands sur les marchés et les manifestations, animation d'un réseau de personnes relais, opérations « foyers témoins »...
- Promouvoir les gestes écocitoyens dans les différents supports de communication, lors de campagnes de communication à thème, et par une collection de mini-guides thématiques.
- Profiter d'événements d'envergure régionale et nationale pour valoriser les actions exemplaires du Sicoval, des communes et des acteurs du territoire, et sensibiliser le public.
- Mettre en place un guide de la communication responsable au Sicoval pour la réalisation de supports imprimés, d'outils de communication et l'organisation de manifestations.
- Promouvoir et développer des permanences d'information (énergie, logement, accès au droit).
- Mettre en place au niveau des services à la personne une politique de sensibilisation et de gestion (déplacement et achat) vertueuse dans le domaine de la lutte contre le changement climatique.

Développer l'articulation entre communication communale et intercommunale

- Renforcer et animer le Réseau communication : développer des actions concertées, mutualiser certains outils (affichage, photothèque...).

Objectifs de développement durable

Les finalités et objectifs

- Mieux faire connaître le Sicoval : son identité, son territoire, son fonctionnement, son projet, son action et ses services
- Développer les relations de proximité, les échanges, la participation citoyenne, et valoriser la dimension humaine du Sicoval
- Développer une communication responsable et encourager les comportements éco-citoyens et solidaires, en cohérence avec le projet de développement durable du Sicoval
- Développer l'articulation entre communication communale et intercommunale

Les indicateurs

1. Taux de lecture ou de consultation des supports (enquêtes)
2. Nombre d'abonnés aux newsletters, SMS
3. Appréciation des supports de communication (enquêtes)
4. Nombre de visiteurs aux permanences info logement, permanences Energie et accès au droit
5. Nombre de réunions publiques et taux de participation (eau, déchets, assainissement, aménagement, urbanisme, habitat)
6. Nombre de projets accompagnés en interne sur la participation citoyenne

7. Nombre de personnes sensibilisées par les actions des animateurs Environnement
8. Nombre et diversité des actions favorisant les liens de proximité, la participation citoyenne (Neurones en folie, visites du territoire, accueil nouveaux habitants...)
9. Nombre et profil des personnes participant aux actions de participation citoyenne
10. Niveau de satisfaction de personnes sensibilisées ou participant aux actions (enquêtes)

Les objectifs visant l'atténuation du changement climatique et qui contribuent à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire d'ici 2020

- Porter des messages en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la maîtrise de l'énergie, et mener des actions de sensibilisation
- Réduire les impacts environnementaux liés à la communication, notamment pour la réalisation et la diffusion de supports imprimés et pour l'organisation de manifestations

Pilotage

Commission pilote : Groupe Communication

Pilote : François-Régis Valette

Direction : DCOM

Directions associées : Toutes les Directions, et notamment DDD, DEP, DSAT

Transversalité avec les Commissions :

Toutes les Commissions et groupes du Sicoval

Partenariats et collaborations :

Partenariats et collaborations internes :

Toutes les commissions et tous les services

Actions éco-exemplaires du Sicoval

- Actions de sensibilisation des salariés (Sicovalien, animations, opération élus-témoins).
- Organisation d'éco-manifestations.

ADDA	Association Départementale pour le Développement des Arts	FRIE	Fonds Régional d'Innovation pour l'Emploi
ADEME	Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie	FSE	Fonds Social Européen
ADIL	Association Départementale pour l'Information sur le Logement	GES	Gaz à Effet de Serre
AEP	Alimentation Eau Potable	HQE	Haute Qualité Environnementale
AFIP	Association pour Favoriser l'Intégration Professionnelle	ICPE	Installations Classées pour la Protection de l'Environnement
ANAH	Agence Nationale de l'Habitat	LEMA	Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques
APEC	Agence Pour l'Emploi des Cadres	MCEF	Maison Commune Emploi Formation
ARDAN	Action Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles	MISE	Mission Interservices de l'Eau
ARPE	Agence Régionale Pour l'Environnement	MPE	Midi Pyrénées Expansion
BAIE	Base d'Accueil Interactif pour l'Emploi	OPCA	Organisme Paritaire Collecteur Agréé
BBC	Bâtiment Basse Consommation	ORAMIP	Observatoire Régional de l'Air en Midi-Pyrénées
BTC	Bâtiment Technique Chauffage	OREMIP	Observatoire Régional de l'Energie en Midi-Pyrénées
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale	PAGE	Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CCTP	Cahier de Clauses Techniques Particulières	PAT	Plan d'Action Territoriale
CDC	Caisse des Dépôts et Consignations	PCET	Plan Climat Energie Territorial
CDOS	Comité Départemental Olympique et Sportif	PDE	Plan de Déplacements Entreprise
CERES	Club des Entrepreneurs Responsables du Sicoval	PDI	Programme Départemental d'Insertion
CG	Conseil Général de la Haute-Garonne	PDU	Plan de Déplacements Urbain
CIBC	Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences	PIJ	Point Information Jeunesse
CISPD	Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance	PLH	Programme Local de l'Habitat
CLAP	Centre de ressources et de liaisons pour les associations et les porteurs de projets	PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
CLIC	Comité Local d'Information et de Concertation sur les risques industriels	PLU	Plan Local d'Urbanisme
CLLAJ	Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes	POS	Plan d'Occupation des Sols
CROUS	Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires	PPP	Partenariat Public Privé
CUGT	Communauté Urbaine du Grand Toulouse	PPRI	Plan de Prévention des Risques d'Inondations
DAF	Direction de l'Administration et des Finances du Sicoval	PRFP	Programme Régional de Formation Professionnelle
DASRI	Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux	PRSE	Plan Régional Santé Environnement
DAUH	Direction de l'Aménagement, de l'Urbanisme et de l'Habitat du Sicoval	RFF	Réseau Ferré de France
DCE	Directive Cadre Eau	RNR	Réserve Naturelle Régionale
DCOM	Direction de la Communication du Sicoval	RSA	Revenu de Solidarité Active
DDCS	Direction Départementale de la Cohésion Sociale	RSE	Responsabilité Sociale des Entreprises
DDD	Direction du Développement Durable du Sicoval	RTE	Réseau de Transport Electrique
DDT	Direction Départementale de Territoire	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
DEE	Direction de l'Economie et de l'Emploi du Sicoval	SAGE	Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
DEP	Direction de l'Environnement et du Patrimoine du Sicoval	SCAC	Service de Coopération et d'Actions Culturelles
DOE	Débit Objectif d'Etiage	SCOT	Schéma de Cohérence Territoriale
DRH	Direction des Ressources Humaines du Sicoval	SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement	SHON	Surface Hors d'œuvre Nette
DRJSCS	Direction Régionale de la Jeunesse des Sports et de la Cohésion Sociale	SIEANAT	Syndicat mixte pour l'accueil des gens du voyage en Haute-Garonne
DSAT	Direction des Solidarités et de l'Animation Territoriales du Sicoval	SMBVH	Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Hers
EMD	Enquêtes Ménages Déplacements	SMEA	Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement
ESS	Economie Sociale et Solidaire	SMEAT	Syndicat Mixte d'Etudes de l'Agglomération Toulousaine
FEDER	Fonds Européen de Développement Régional	SPANC	Service Public d'Assainissement Non Collectif
FREDEC	Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures	SPPPI	Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles
		SRCAE	Schéma Régional Climat Air Energie
		TCSP	Transport en Commun en Site Propre
		TPE	Très Petite Entreprise
		URHAJ	Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
		UTAMS	Unité Territoriale d'Actions Médico-Sociales
		ZAC	Zone d'Aménagement Concertée
		ZAE	Zone d'Activités Economiques
		ZICO	Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux
		ZNIEFF	Zone d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique

Nos partenaires

Action Logement	Commune de Fourquevaux	Maison du Vélo
ADDA	Commune de Goyrans	Médiathèque départementale
Ademe	Commune d'Issus	Midi Pyrénées Entreprendre
ADIL	Commune de Labastide-Beauvoir	Ministères des Affaires Etrangères et
AFU	Commune de Labège	Européennes ; de l'Immigration, de
Agence de l'eau Adour Garonne	Commune de Lacroix-Falgarde	l'Intégration et du Développement
Agence pour le Développement et la	Commune de Lauzerville	Solidaire
Promotion de l'Economie Solidaire	Commune de Mervilla	MISE
Agriculteurs	Commune de Montbrun-Lauragais	Mission Locale Toulouse et Haute-Garonne
ANAH	Commune de Montgiscard	OPCA
APEC	Commune de Montlaur	Opérateurs de téléphonie mobile
APIAF	Commune de Noueilles	Opérateurs Privés
ARPADE	Commune d'Odars	ORAMIP
ARPE	Commune de Pechabou	Organismes d'accompagnement à la
Association Caminarem	Commune de Pechbusque	création d'activités
Association de cyclistes, randonneurs,	Commune de Pompertuzat	Organismes de Formation
chasseurs, équestres	Commune de Pouze	Organismes HLM
Association des parents d'élèves de	Commune de Ramonville-Saint-Agne	Pact de la Haute-Garonne
l'enseignement public (PEEP)	Commune de Rebigne	Parquet
Association Puissance Cadres	Commune de Toulouse	Partenaires locaux de la Guinée :
AUAT	Commune de Vieille-Toulouse	Commune Urbaine de Labé, Ecodév,
Bailleurs Sociaux	Commune des Varennes	services techniques déconcentrés
Bureaux d'Etudes	Commune de Vigoulet-Auzil	Partenaires locaux du Sénégal :
Cabinet de Recrutement	Conseil Général de la Haute-Garonne	Communautés rurales de Gandon et de
CAF	Conseil Régional	Ndiébène Gondiol, Services techniques
Caisse des Dépôts et Consignations	Conseil Syndical et Syndic des Floralies	déconcentrés, ARD
Cap Emploi Handi Pro	CPAM	PIJ
CCAS	CROUS	Pôle de lutte contre l'Habitat Indigne
CDC	CUGT	Pôle Emploi
CDOS	DDCS	Pôles de compétitivité
Chambre d'Agriculture	DDT	Prefecture
Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la	DREAL	Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
Haute-Garonne	DRJSCS	Regards
Chambres de l'Industrie et du Commerce	Eco Emballages	Représentations françaises à l'étranger
CIAH 31 (Collectif des Associations des	Ecole d'enseignement supérieur	(Ambassade, SCAC)
Handicapés du 31)	Education Nationale (Inspection	Réseaux Nationaux et Internationaux
CIBC	académique et établissements scolaires)	RFF
CLAP	Etat	RTE
CLLAJ	Entreprises d'Intérim	SAFER
Club des entreprises du Sud-Est toulousain	Entreprises et groupement d'entreprises	Service départemental d'Incendie et de
Club Isatis	Etablissements d'Enseignement Supérieur	Secours (SDIS)
Comité départemental d'accès au droit	et de Recherche	Service pénitentiaire d'insertion et de
(CDAD)	Europe	probation (SPIP)
Communauté d'Agglomération du	Fédération départementale FCPE	SIEANAT
Muretain	Fongecif	SMBVH
Commune d'Aureville	France Volontaires	SMEA
Commune d'Auzeville-Tolosane	FREDEC	SMEAT
Commune d'Auzielle	Gendarmerie nationale	SNCF
Commune d'Ayguesvives	Gestionnaire de la réserve naturelle	Soleval
Commune de Baziège	régionale	Solidarité villes
Commune de Belberaud	GIP Ressources et Territoires	Structures locales d'enseignement musical
Commune de Belbèze-de-Lauragais	Haute-Garonne Initiatives	Syndicats Professionnels
Commune de Castanet-Tolosan	Les associations handicap du territoire	Tisséo
Commune de Clermont-le-Fort	Maison Commune Emploi Formation du	Tribunal de Grande Instance (TGI)
Commune de Corronsac	Sud-Est toulousain	UNADEL
Commune de Deyme	Maison de l'Economie Solidaire	Union Sociale pour l'Habitat
Commune de Donneville	Maison de la Mobilité	URHAJ
Commune d'Escalquens	Maison des Parents du Lauragais	UTAMS
Commune d'Espanès	Maisons des Solidarités du territoire	

